

Brookfield Asset Management Inc.

NOTICE ANNUELLE 2018

26 MARS 2019

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société	1
Mise en garde à l'égard des déclarations et des informations prospectives	2
Filiales	3
Développement de l'entreprise	3
Activités de la Société	11
Code de déontologie des affaires	19
Contexte commercial et risques	19
Gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	19
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	21
Administrateurs et dirigeants	22
Marché pour les titres	25
Notations et liquidités	26
Dividendes et politiques en matière de dividendes	28
Description de la structure du capital	30
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	31
Contrats significatifs	31
Intérêts des experts	32
Renseignements concernant le comité d'audit	32
Renseignements complémentaires	33
Annexes :	
A) Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse	A-1
B) Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C) Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société	C-1

Brookfield Asset Management Inc.

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Asset Management Inc. est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale ayant des actifs sous gestion de plus de 350 G\$. Nous détenons et exploitons des actifs au nom de nos actionnaires et de nos investisseurs depuis plus de 120 ans, tout en axant nos activités sur l'immobilier, l'énergie renouvelable, les infrastructures et le capital-investissement. Nous offrons une gamme de produits et de services d'investissement dans des sociétés ouvertes et fermées, lesquels mettent à profit notre expertise et notre expérience. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») sous le symbole « BAM », de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM.A », et de l'Euronext sous le symbole « BAMA ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Asset Management Inc., y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés de personnes cotées en bourse et les fonds privés que nous gérons, individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 300, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) Canada M5J 2T3.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien, le symbole « £ » désigne la livre sterling, le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien et le symbole « € » désigne l'euro. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2018.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS ET DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Cette notice annuelle contient de l'« information prospective » prescrite par les lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la Securities Act of 1933 des États-Unis et de l'article 21E de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis dans leur version modifiée respective, de dispositions refuges prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne applicable. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations reflétant les attentes de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers futurs, de la performance, des prévisions, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies et des perspectives de la Société et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « probablement », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance indue à l'information et aux déclarations prospectives puisque celles-ci sous-tendent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou non, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que nos résultats, notre performance ou nos réalisations réels diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans cette information et ces déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : le rendement des placements qui est moins élevé que le rendement cible; l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels la Société exerce ou pourrait exercer ses activités; les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités et le défaut de nous conformer aux exigences réglementaires; les enquêtes gouvernementales; le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la capacité de transférer des engagements financiers conclus afin de soutenir notre entreprise de gestion d'actifs; les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par emprunt et par actions au sein de ces marchés; les mesures stratégiques, notamment les cessions; la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'en tirer les avantages prévus; la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; les modifications des lois fiscales; les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques); l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; la concurrence; les risques liés à l'exploitation et à la réputation; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les changements liés aux technologies; les événements catastrophiques, par exemple, les tremblements de terre et les ouragans; la défaillance de nos systèmes de technologies de l'information; les litiges; les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes de terrorisme et de cyberterrorisme; le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; la capacité de recouvrer les montants dus; les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de l'immobilier, de l'énergie renouvelable, des infrastructures, du capital-investissement et de l'aménagement résidentiel; et les autres risques et facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Certaines déclarations incluses dans cette notice annuelle peuvent être considérées comme des « perspectives financières » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et, par conséquent, les perspectives financières pourraient ne pas convenir à des fins autres que celles du présent document. L'information financière prospective est fournie en date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour de ces déclarations ou informations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et sont présentées conformément à des méthodes autres que les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, y compris les flux de trésorerie liés aux opérations et les actifs sous gestion. Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme un substitut des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient différer des calculs présentés par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté aux pages 113 à 119 du rapport annuel.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, leur territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce le contrôle ou la haute main directement ou indirectement et la participation respective de la Société, dans chaque cas au 31 décembre 2018.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions à droit de vote détenues ou sur lesquelles le contrôle ou la haute main est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Business Partners L.P. ^a	Bermudes	100 %	68 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^b	Bermudes	100 %	30 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^c	Bermudes	100 %	61 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{d,e}	Bermudes	100 %	51 %

- a) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 68 % dans Brookfield Business Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).
- b) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts du commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 30 % dans Brookfield Infrastructure Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).
- c) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite représentant une participation économique d'environ 61 % dans Brookfield Renewable Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral).
- d) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite, des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite et des actions de catégorie A de Brookfield Property REIT Inc. (« BPR »), une filiale de Brookfield Property Partners L.P. (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de Brookfield Property Partners L.P.) représentant une participation économique d'environ 51 % dans Brookfield Property Partners L.P. (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).
- e) BPR est une filiale de Brookfield Property Partners L.P., qui, conjointement avec ses sociétés affiliées, contrôle 91 % des droits de vote associés aux actions de BPR. Par l'intermédiaire de sa participation dans Brookfield Property Partners L.P., la Société contrôle indirectement 49 % des actions de catégorie A de BPR, lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de Brookfield Property Partners L.P.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2016 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Gestion d'actifs

Activités en 2019 – à ce jour

Le 13 mars 2019, nous avons annoncé la conclusion d'une entente (l'« entente de fusion relative à Oaktree ») en vertu de laquelle la Société procédera à l'acquisition d'une participation d'approximativement 62 % dans Oaktree Capital Group, LLC (« Oaktree ») (la « transaction relative à Oaktree »). Aux termes de l'entente de fusion relative à Oaktree, la Société acquerra la totalité des parts de catégorie A en circulation d'Oaktree (les « parts de catégorie A d'Oaktree ») en contrepartie, au choix des porteurs de parts de catégorie A d'Oaktree, d'un montant en trésorerie de 49,00 \$ ou de 1,0770 action de catégorie A. La transaction relative à Oaktree est assujettie à l'approbation des porteurs de parts d'Oaktree représentant au moins la majorité des blocs de droits de vote d'Oaktree, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles, y compris certaines approbations réglementaires. Oaktree Capital Group Holdings, L.P., qui représente approximativement 92 % des blocs de droits de vote d'Oaktree, a accepté d'exercer tous les votes liés à ses parts en faveur de la transaction. La transaction relative à Oaktree devrait se conclure au troisième trimestre de 2019. Veuillez vous reporter à la rubrique « Contrats significatifs » pour de plus amples renseignements sur l'entente de fusion relative à Oaktree.

Activités en 2018

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 10 % pour s'établir à 137,5 G\$ à la fin de l'exercice; les entrées nettes de 35 G\$ comprenaient 21,8 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et nos co-investissements et 13,1 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en bourse et nos fonds de marchés publics, ce qui a été en partie contrebalancé par une baisse de l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 8,5 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 17 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 1,4 G\$, en excluant les honoraires en fonction du rendement. En 2018, les honoraires en fonction du rendement ont totalisé 278 M\$, comparativement à 142 M\$ à l'exercice précédent. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 600 M\$ sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 29,7 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 18,7 G\$ provenant de nos sociétés de personnes cotées en bourse, 9,8 G\$ provenant de nos fonds privés et de nos co-investissements, ainsi que des placements directs de 1,1 G\$. Notre carnet d'investissements de croissance se chiffrait à 14,1 G\$ au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 23,6 G\$.

Activités en 2017

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté d'environ 15 % pour s'établir à 125,6 G\$ à la fin de l'exercice; les rentrées de fonds nettes de 10,5 G\$ comprenaient 8,3 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 4,9 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en bourse et nos fonds de marchés publics. En outre, l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons a augmenté de 11,2 G\$. Nous avons transféré 4,7 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs. Nous avons retiré 5,7 G\$ du capital des sociétés de personnes cotées et des fonds privés gérés par Brookfield Property Partners L.P. (« BPY ») par suite de la fermeture du capital de la société auparavant cotée en bourse Brookfield Canada Office Properties et du reclassement de plusieurs anciens fonds d'immeubles de bureaux vers BPY afin de simplifier notre présentation de l'information financière.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 20 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 1,4 G\$ en 2017. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values de 1,3 G\$ sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons investi 15,4 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 5,4 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en bourse et 8,8 G\$ de nos fonds privés et de nos co-investissements; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 14,7 G\$.

Au 31 décembre 2017, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 18,6 G\$.

Activités en 2016

Les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 16 % pour s'établir à environ 110 G\$ à la fin de l'exercice; les rentrées de fonds nettes de 17 G\$ comprenaient 15 G\$ de nouveaux engagements envers nos fonds privés et 2 G\$ envers nos sociétés de personnes cotées en bourse et nos fonds de marchés publics. En outre, l'évaluation de marché des capitaux que nous gérons a augmenté de 6 G\$. Nous avons transféré 2 G\$ à nos partenaires dans nos fonds par l'intermédiaire de dividendes et de la vente d'actifs.

Les capitaux additionnels générant des honoraires au cours de l'exercice ont contribué à une augmentation de 44 % des produits sous forme d'honoraires, par rapport à l'exercice précédent, lesquels se sont établis à 712 M\$ en 2016. Nous avons en outre généré un intéressement aux plus-values de 149 M\$ sur les capitaux de tiers dans l'ensemble de nos fonds privés.

Au cours de l'exercice, nous avons conclu des engagements et effectué des investissements représentant 18 G\$ dans nos différentes divisions, ce qui comprend 6 G\$ de nos sociétés de personnes cotées en bourse et 7 G\$ de nos fonds privés; nous avons en outre accru notre carnet de projets d'aménagement interne, qui se chiffre à 14 G\$.

Le 20 juin 2016, la Société a effectué la scission-distribution d'environ 21 % de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») au moyen d'un dividende exceptionnel distribué aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B ») de la Société. BBU est le principal véhicule par l'entremise duquel nous détenons et exploitons les services commerciaux et les activités industrielles de notre division du capital-investissement. BBU est la quatrième principale société cotée en bourse à être gérée de façon externe par la Société, parallèlement à BPY, à Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») et à Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP »).

Au 31 décembre 2016, le total de nos engagements non appelés dans des fonds privés se chiffrait à 20 G\$.

Immobilier

Activités en 2019 – à ce jour

Le 31 janvier 2019, nous avons procédé à la clôture de Brookfield Strategic Real Estate Partners III (« BSREP III »), notre fonds immobilier mondial principal, après avoir mobilisé des engagements de capitaux totalisant 15 G\$. BPY a engagé 1 G\$ dans BSREP III, tandis que nous avons engagé 2,75 G\$ sur l'engagement total de Brookfield de 3,75 G\$.

Le 11 février 2019, BPY et BPR ont annoncé qu'elles avaient officiellement lancé leur offre publique de rachat importante visant le rachat auprès des porteurs de parts, pour une contrepartie en trésorerie, des parts de société en commandite de BPY et des actions de catégorie A de BPR (les « parts de BPR ») pour un montant maximal de 405 M\$ et de 95 M\$, respectivement, soit un montant total de 500 M\$. Également le 11 février 2019, une filiale de BPY a émis des billets à moyen terme à 4,30 % par an d'une valeur de 350 M\$ CA arrivant à échéance le 1^{er} mars 2024. Les intérêts sur ces billets sont payables semestriellement.

Activités en 2018

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 1,8 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 218 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une diminution des profits à la cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité, en partie contrebalancée par une hausse des apports des nouvelles acquisitions, notamment la fermeture du capital de GGP Inc. (« GGP »), et par une hausse des activités de location au sein de notre portefeuille.

En 2018, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits à la cession de 939 M\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 1^{er} février 2018, nous avons acquis un portefeuille d'hôtels à séjour prolongé aux États-Unis pour une contrepartie de 764 M\$. Également le 1^{er} février 2018, nous avons fait l'acquisition d'un portefeuille de 15 résidences pour étudiants desservant 12 villes universitaires au Royaume-Uni pour une contrepartie de 752 M\$.

Le 14 mars 2018, nous avons vendu une participation de 50 % dans les tours Est et Ouest du Bay Adelaide Centre, à Toronto, pour un montant d'environ 850 M\$ CA.

Le 30 mars 2018, nous avons vendu le Hard Rock Hotel and Casino à Las Vegas pour 510 M\$.

Le 11 juillet 2018, nous avons vendu un portefeuille de 112 installations de stockage en libre-service pour 1,3 G\$ et nous avons réalisé un profit d'environ 292 M\$.

Le 3 août 2018, nous avons acquis la totalité des droits du preneur dans l'immeuble de bureaux situé au 666 Fifth Avenue, à New York, pour une contrepartie de 1,3 G\$.

Le 28 août 2018, BPY a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation, autres que celles que la société en commandite et nos sociétés affiliées détenaient auparavant, de GGP, une entreprise de commerce de détail aux États-Unis, ce qui représentait une participation de 34 % dans GGP avant l'acquisition. Dans le cadre de la transaction, les anciens actionnaires de GGP ont choisi de recevoir, pour chaque action ordinaire de GGP, selon un calcul au prorata, soit un montant en trésorerie de 23,50 \$, soit une part de société en commandite de BPY ou une nouvelle part de BPR. À la suite de cette transaction, 161 millions de parts de BPR et 88 millions de parts de société en commandite de BPY ont été émises à l'intention des anciens actionnaires de GGP.

Le 30 novembre 2018, nous avons vendu IDI Logistics, LLC, une entreprise de logistique aux États-Unis, en contrepartie d'un montant de 3,4 M\$.

Le 7 décembre 2018, nous avons annoncé la conclusion de l'acquisition de Forest City Realty Trust Inc., qui détient un portefeuille immobilier diversifié aux États-Unis, pour un montant de 6,9 G\$.

Le 14 décembre 2018, nous avons vendu une participation de 49 % dans Fashion Place à Murray, en Utah, pour environ 594 M\$.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 2 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 443 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits à la cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité, d'une hausse des activités de location au sein de nos portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles de bureaux principaux, de la croissance des flux de trésorerie liés aux opérations tirés des biens immobiliers comparables, des apports supplémentaires découlant du début des contrats de location visant nos aménagements achevés récemment, ainsi que des apports supplémentaires découlant des récentes acquisitions au sein de notre portefeuille présentant des occasions.

En 2017, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits à la cession de 1,2 G\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 9 mars 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de 135 quartiers de maisons préfabriquées pour une contrepartie d'environ 768 M\$.

Le 10 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille additionnel de résidences pour étudiants au Royaume-Uni pour un montant de 299 M£.

Le 5 mai 2017, nous avons vendu notre placement dans l'immeuble 245 Park Avenue, dans le quartier Midtown à New York, pour un produit net d'environ 680 M\$.

Le 30 juin 2017, nous avons acquis la participation d'environ 17 % dans Brookfield Canada Office Properties, une fiducie de placement immobilier cotée en bourse, que nous ne détenions pas déjà pour 32,50 \$ CA par part.

Le 10 octobre 2017, nous avons exercé tous nos bons de souscription de GGP en circulation. De ces bons de souscription, 16 millions ont été exercés sans décaissement, et les 43 millions restants ont été exercés selon un règlement intégral en actions pour un montant d'environ 462 M\$. L'exercice de ces bons de souscription avait alors fait passer notre participation dans GGP de 29 % à 34 %.

Le 20 décembre 2017, nous avons vendu notre participation dans Gazeley, une entreprise européenne détenant et exploitant des entrepôts logistiques et des parcs de distribution, pour un montant de 2,4 G€.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 1,6 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 174 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des profits à la cession réalisés à la vente d'actifs arrivés à maturité et d'une hausse des flux de trésorerie liés aux opérations provenant des biens comparables par suite de nouveaux investissements et de la croissance enregistrée par les biens comparables dans nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail.

En 2016, nous avons cédé des participations partielles dans plusieurs immeubles, ce qui nous a permis de comptabiliser des profits à la cession de 707 M\$ dans les flux de trésorerie liés aux opérations.

Le 4 janvier 2016, nous avons conclu l'acquisition de la Potsdamer Platz à Berlin, en Allemagne, avec notre coentrepreneur, un fonds souverain asiatique. La Potsdamer Platz se compose de 17 immeubles, de 10 rues et de 2 places publiques d'une superficie brute de plus de 2 900 000 pieds carrés située en plein cœur de Berlin.

Le 22 mars 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, Simply Self Storage, un des plus importants exploitants d'installations d'entrepôt en libre-service des États-Unis, pour un montant d'environ 830 M\$.

Le 29 avril 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de 13 résidences pour étudiants et la plateforme de gestion connexe au Royaume-Uni pour un montant de 620 M\$.

Le 6 juillet 2016, nous avons conclu l'acquisition d'environ 66 % des actions ordinaires de Rouse Properties, Inc., une fiducie de placement immobilier privée, que nous ne détenons pas déjà pour un montant en trésorerie de 18,25 \$ par action, ou environ 700 M\$.

Le 17 novembre 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, le Seoul International Finance Center, un complexe à usages multiples de 5,4 millions de pieds carrés, situé à Séoul, en Corée du Sud, pour un montant de 2,2 G\$.

Énergie renouvelable

Activités en 2019 – à ce jour

Le 22 mars 2019, BEP et ses partenaires institutionnels ont convenu d'investir 750 M\$ CA dans TransAlta Corporation (« TransAlta ») au moyen de l'achat de titres échangeables, qui pourront plus tard être convertis en une participation en titres de capitaux propres dans le portefeuille d'actifs hydroélectriques en Alberta de TransAlta, selon une valeur fondée sur un multiple du BAIIA futur généré par ces actifs. Par ailleurs, sous réserve de certaines conditions, Brookfield s'est engagée à acquérir des actions ordinaires de TransAlta sur le marché libre au cours d'une période de 24 mois afin d'augmenter sa participation dans TransAlta à 9 %. La conclusion de la transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait s'effectuer en deux volets : un premier investissement de 350 M\$ CA est prévu en mai 2019 sous forme de débentures échangeables et un second investissement de 400 M\$ CA est prévu en octobre 2020 sous forme d'actions privilégiées rachetables. Les deux titres seront assortis d'un coupon annuel de 7 % avant leur conversion.

Activités en 2018

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 328 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 58 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'apport des récentes acquisitions sur un exercice complet, des hausses favorables des prix et des réductions de coûts, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la production de l'ensemble des actifs selon les biens comparables par rapport à celle de l'exercice précédent, qui avait été supérieure à la moyenne.

En janvier 2018, BEP a émis 10 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 (les « parts privilégiées de série 13 »), à un prix de 25 \$ CA par part, pour un produit brut total d'environ 250 M\$ CA (201 M\$). Les porteurs de parts privilégiées de série 13 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle cumulative au taux fixe de 5 % pendant la période initiale se clôturant le 30 avril 2023. Par la suite, le taux de distribution sera refixé tous les 5 ans, à un taux équivalant au plus élevé des taux suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans, majoré de 3 %, et ii) 5 %.

Le 11 juin 2018, nous avons acquis, de concert avec nos partenaires institutionnels, des actions additionnelles de TerraForm Power, Inc. (« TerraForm Power »), qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés aux États-Unis, et qui demeure une société cotée en bourse sur le Nasdaq dont Brookfield est le promoteur, pour un montant de 656 M\$. L'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire d'un placement privé pour une contrepartie totale de 650 M\$, dont une tranche de 420 M\$ a été fournie par BEP. Les actions additionnelles ont fait passer la participation collective de BEP et de ses partenaires institutionnels dans TerraForm Power de 51 % à 65 %, celle de BEP étant passée de 16 % à 30 %. TerraForm Power a utilisé le produit du placement privé et d'autres sources de capitaux pour acquérir Saeta Yield, S.A., qui détient un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en Europe d'une capacité de 1 028 mégawatts (« MW »).

En septembre 2018, BEP a réalisé sa première émission d'obligations vertes, soit des billets à moyen terme de série 11 d'une valeur de 300 M\$ CA (230 M\$), qui portent intérêt à un taux fixe de 4,25 % et viennent à échéance en janvier 2029.

Le 31 octobre 2018, nous avons conclu la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques canadiens triés sur le volet d'une capacité de 413 MW, pour un produit d'environ 292 M\$.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 270 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 90 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation de la production hydroélectrique en Amérique du Nord et en Colombie et des prix du marché au Brésil, ainsi que de l'apport sur un exercice complet de nos activités en Colombie.

En juillet 2017, BEP a émis 8,3 millions de parts de société en commandite à un prix de 42,15 \$ CA par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 4,9 millions de parts de société en commandite de BEP. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 550 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société à 60 %, soit son niveau actuel.

Le 16 octobre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 51 % dans TerraForm Power.

Le 28 décembre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 100 % dans TerraForm Global, Inc., qui détient et exploite un portefeuille diversifié d'actifs solaires et éoliens principalement situés au Brésil, en Inde et en Chine, pour un montant de 750 M\$.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 180 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 53 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des prix dans l'ensemble de notre portefeuille lié à l'énergie renouvelable. Aucun profit à la cession n'a été comptabilisé en 2016.

Le 22 janvier 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels (collectivement, le « consortium »), une participation de 57,6 % dans Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen ») auprès du gouvernement colombien pour un montant de 2,2 G\$. Isagen possède et gère un portefeuille de production d'énergie renouvelable d'une capacité de 3 032 MW générée principalement par des centrales hydroélectriques et un portefeuille de biens destinés à l'aménagement en Colombie d'une capacité de 500 MW. En mai 2016 et en septembre 2016, respectivement, nous avons conclu deux offres publiques d'achat obligatoires, ce qui a augmenté la participation du consortium dans Isagen. Au cours de 2017, le consortium a achevé la radiation d'Isagen de la Bourse de Colombie. En 2017 et en 2018, le consortium a acquis des actions additionnelles auprès d'anciens actionnaires publics d'Isagen. Compte tenu des offres publiques d'achat obligatoires et des actions additionnelles acquises, la participation du consortium s'établissait à 99,5 % au 31 décembre 2018.

Le 1^{er} avril 2016, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, un portefeuille de production hydroélectrique de 292 MW en Pennsylvanie, lequel devrait produire 1 100 gigawattheures (« GWh ») annuellement, pour 860 M\$.

En juin 2016, BEP a émis 10,7 millions de parts de société en commandite à un prix de 37,55 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 11,1 millions de parts de société en commandite de BEP. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 672 M\$.

Infrastructures

Activités en 2019 – à ce jour

Le 22 mars 2019, BIP a acquis, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium relatif à EWPL »), le gazoduc East-West qui traverse l'Inde sur une longueur de 1 480 kilomètres, pour un montant approximatif de 230 M\$ (montant total de 960 M\$ pour le consortium relatif à EWPL).

Activités en 2018

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations de 602 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 257 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'apport initial des placements récemment acquis et à la croissance interne de nos activités existantes, de même qu'aux profits à la cession de 244 M\$ réalisés à la vente de notre entreprise de transport d'électricité au Chili au cours du premier trimestre.

Le 15 mars 2018, BIP a conclu la vente à un tiers de sa participation de 27,8 % dans une entreprise de transport d'électricité au Chili, pour un produit brut de 1,3 G\$ et un produit net de 1,1 G\$.

Le 15 mai 2018, l'entreprise de transport de gaz naturel réglementé au Brésil de BIP a réalisé l'émission de billets de premier rang de cinq ans d'une valeur de 1,5 G\$ sur le marché local, à un taux de 7,1 % au moment de l'émission. Le produit d'environ 440 M\$ a été distribué à BIP.

Le 4 juillet 2018, BIP et des partenaires institutionnels ont convenu d'acquérir l'entreprise de collecte et de traitement de gaz naturel dans l'Ouest canadien d'Enbridge Inc. pour une contrepartie totale de 3,3 G\$ (quote-part des capitaux propres revenant à BIP d'approximativement 540 M\$). La clôture de la transaction se fera en deux phases. La clôture financière pour les installations assujetties à la réglementation provinciale a eu lieu en octobre 2018, tandis que celle pour les installations assujetties à la réglementation fédérale devrait avoir lieu au milieu de 2019. La réalisation de la seconde phase est assujettie à certaines conditions de clôture et aux approbations réglementaires. Avec BIP comme propriétaire, l'entreprise a été renommée NorthRiver Midstream Inc.

Le 16 octobre 2018, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium lié à Enercare »), a acquis une participation effective de 30 % dans Enercare Inc., une entreprise d'infrastructure d'énergie résidentielle en Amérique du Nord, pour une contrepartie totale de 723 M\$ (total de 2,4 G\$ pour le consortium lié à Enercare). L'acquisition a été financée au moyen d'une contrepartie en trésorerie de 491 M\$ (total de 2,2 G\$ pour le consortium lié à Enercare) et de parts échangeables d'une valeur de 232 M\$ émises par une filiale de BIP (« Exchange LP ») (5,7 millions de parts émises par Exchange LP).

Le 31 décembre 2018, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels (le « consortium lié à Evoque »), a acquis une participation effective de 29 % dans le portefeuille de centres de données multilocataires de grande envergure d'AT&T Inc. pour une contrepartie approximative de 163 M\$ (total de 577 M\$ pour le consortium lié à Evoque).

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 345 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution d'environ 29 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'absence de profits à la cession au cours de l'exercice considéré, alors que les résultats de l'exercice précédent incluaient des profits à la cession de 95 M\$. Compte non tenu des profits (pertes) à la cession, les flux de trésorerie liés aux opérations tirés de nos activités liées aux infrastructures ont augmenté de 66 M\$, principalement en raison d'acquisitions conclues au cours de l'exercice ainsi que de la croissance interne sur l'ensemble de notre portefeuille découlant de la hausse des volumes et des tarifs.

Le 4 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 90 % dans NTS, un réseau d'actifs de transport de gaz naturel situés dans le sud-est du Brésil, auprès de Petrobras pour 5,3 G\$.

Le 15 septembre 2017, BIP (et conjointement avec ses entités liées, « Brookfield Infrastructure Partners ») a conclu un appel public à l'épargne visant l'émission de 16,6 millions de parts de société en commandite à un prix de 42,10 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 7,4 millions de parts de société en commandite rachetables-échangeables de la société de portefeuille SEC de Brookfield Infrastructure Partners. Le produit brut de l'appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 1 G\$, et il n'a pas eu d'incidence significative sur la participation de la Société, qui s'établit actuellement à environ 30 %.

Le 17 novembre 2017, nous avons convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels, 59,1 % de la participation de Gas Natural SDG, S.A. dans ses activités de distribution et de commercialisation du gaz naturel en Colombie en contrepartie d'environ 482 M€. La réalisation de cette transaction est assujettie à certaines conditions de clôture et aux approbations réglementaires.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 374 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 122 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'apport des placements récemment acquis et de la croissance interne dans l'ensemble des activités. En 2016, nous avons généré des profits à la cession de 95 M\$ découlant de la vente d'une entreprise de services publics canadienne, d'une entreprise de distribution de gaz européenne et d'une participation à échelle réduite dans une entreprise portuaire en Australie.

Le 18 août 2016, Brookfield, de concert avec des partenaires institutionnels et Qube Holdings Ltd. (conjointement avec ses partenaires institutionnels, « Qube »), a acquis toutes les actions ordinaires en circulation d'Asciano Limited (« Asciano »), une société de logistique portuaire et ferroviaire située en Australie, pour une contrepartie en trésorerie totale de 9,1 G\$ AU. Conformément aux modalités de la transaction, nous avons, de concert avec des partenaires institutionnels, acquis i) 50 % des activités liées au terminal à conteneurs d'Asciano connu sous le nom de Patrick dans une coentreprise avec Qube et ii) 100 % des activités portuaires et liées au terminal et à la chaîne d'approvisionnement d'Asciano connues sous le nom de BAPS.

Le 2 décembre 2016, BIP a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 15,6 millions de parts de société en commandite à un prix de 32 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 8,1 millions de parts de société en commandite rachetables de la société de portefeuille SEC de Brookfield Infrastructure Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 750 M\$.

Capital-investissement et autres activités

Ces activités comprennent nos activités de capital-investissement, d'aménagement résidentiel et de service.

Activités en 2019 – à ce jour

Le 31 janvier 2019, nous avons convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels, la totalité de Healthscope Limited, le deuxième exploitant d'hôpitaux privés en importance en Australie et le plus important fournisseur de services de pathologie en Nouvelle-Zélande, pour une contrepartie de 4,1 G\$ (5,7 G\$ AU). La conclusion de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et elle devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019.

Le 11 mars 2019, nous avons convenu de vendre, de concert avec des partenaires institutionnels, notre participation de 100 % dans BGIS, un important fournisseur mondial de services de gestion d'installations, à CCMP Capital Advisors, LP pour un montant d'environ 1 G\$. La conclusion de la transaction demeure assujettie aux conditions de clôture habituelles et elle devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019.

Activités en 2018

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 795 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation de 462 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice comprennent la comptabilisation d'honoraires en fonction du rendement de 278 M\$. Compte non tenu de l'incidence des honoraires en fonction du rendement versés, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté principalement en raison de la forte hausse soutenue des prix au sein de nos activités industrielles, des profits à la cession découlant de la vente de Quadrant Energy et de l'amélioration des prix de Norbord Inc. (« Norbord »), l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde dans lequel nous détenons une participation d'environ 42 %.

Le 23 janvier 2018, nous avons conclu, de concert avec des partenaires institutionnels et Great Canadian Gaming Corporation, une entente de prestation de services à long terme avec la Société des loteries et des jeux de l'Ontario visant l'exploitation de certains établissements de divertissement dans la région du Grand Toronto.

Le 15 mai 2018, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 75 % dans Schoeller Allibert Group B.V., un fabricant européen de systèmes d'emballage de plastique récupérable, pour une contrepartie de 205 M€.

Le 1^{er} août 2018, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, la totalité de Westinghouse Electric Company, un fournisseur de services d'infrastructure au secteur de la production d'énergie, pour un montant de 3,8 G\$.

Le 13 novembre 2018, nous avons convenu d'acquérir, de concert avec des partenaires institutionnels et la Caisse de dépôt et placement du Québec, la totalité des activités de solutions énergétiques de Johnson Controls pour un montant de 13,2 G\$. Cette entreprise fabrique des batteries pour presque tous les types de véhicules, y compris les modèles hybrides et électriques, lesquelles sont destinées aux constructeurs automobiles ainsi qu'aux distributeurs et détaillants de pièces de rechange de partout dans le monde. La clôture de l'acquisition demeure sujette aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires, et elle devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2019.

Le 26 novembre 2018, de concert avec des partenaires institutionnels, nous avons vendu Quadrant Energy, une entreprise australienne de prospection et de production pétrolière et gazière, à Santos Limited, un grand producteur de pétrole et de gaz indépendant en Australie, pour une contrepartie de 2,15 G\$.

Activités en 2017

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 367 M\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une diminution de 25 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice comprennent la comptabilisation d'honoraires en fonction du rendement de 142 M\$, ce qui représente 20 % de la hausse du prix par part de BBU au-delà du seuil initial de 25 \$. Compte non tenu de l'incidence des honoraires en fonction du rendement versés, les flux de trésorerie liés aux opérations ont augmenté en raison de la hausse des prix au sein de nos activités industrielles et de nos acquisitions récentes, facteur partiellement contrebalancé par la baisse de la marge enregistrée sur les activités de construction.

Le 25 avril 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation donnant le contrôle de 70 % dans Odebrecht Ambiental, la plus importante société privée de collecte, de traitement et de distribution des eaux du Brésil, pour un montant de 768 M\$.

Le 17 juillet 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, les activités liées aux stations-service des Compagnies Loblaw limitée pour environ 540 M\$ CA.

Le 25 septembre 2017, nous avons acquis, de concert avec des partenaires institutionnels, une participation de 60 % dans Teekay Offshore Partners L.P., une entreprise de services liés à l'énergie de source marine, pour un montant d'environ 750 M\$.

Le 26 septembre 2017, BBU (et conjointement avec ses entités liées, « Brookfield Business Partners ») a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 13,3 millions de parts de société en commandite à un prix de 30 \$ par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 6,9 millions de parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de Brookfield Business Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé a totalisé environ 600 M\$, ce qui a entraîné la diminution de la participation de la Société, qui est passée de 75 % à environ 68 %, soit son niveau actuel.

Activités en 2016

Nous avons généré des flux de trésorerie liés aux opérations d'environ 468 M\$ au cours de l'exercice, car l'amélioration des prix et des volumes pour nos activités liées aux panneaux à copeaux orientés a été contrebalancée par la diminution des marges et des prix pour nos activités résidentielles au Brésil.

Le 21 décembre 2016, BBU a effectué un appel public à l'épargne visant l'émission de 8 millions de parts de société en commandite à un prix de 32,80 \$ CA par part. Dans le cadre d'un placement privé simultané, la Société a acheté 8 millions de parts rachetables-échangeables additionnelles de la société de portefeuille SEC de Brookfield Business Partners. Le produit brut de cet appel public à l'épargne et du placement privé simultané a totalisé 514 M\$ CA.

Siège social

Activités en 2018

Le 18 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,3 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2018 et qui doit prendre fin le 23 mai 2019, la Société avait, au 26 mars 2019, racheté 4 431 414 actions de catégorie A à un prix moyen de 41,04 \$.

Le 15 août 2018, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2018 et qui doit prendre fin le 19 août 2019, la Société avait, au 26 mars 2019, racheté 7 415 actions privilégiées de catégorie A, série 2, à un prix moyen de 13,79 \$ CA, 4 090 actions privilégiées de catégorie A, série 4, à un prix moyen de 13,68 \$ CA, 3 400 actions privilégiées de catégorie A, série 8, à un prix moyen de 19,54 \$ CA, 3 134 actions privilégiées de catégorie A, série 9, à un prix moyen de 18,92 \$ CA, 7 604 actions privilégiées de catégorie A, série 13, à un prix moyen de 13,85 \$ CA, 88 672 actions privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix moyen de 20,36 \$ CA, 80 404 actions privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix moyen de 20,33 \$ CA, 96 102 actions privilégiées de catégorie A, série 24, à un prix moyen de 18,78 \$ CA, 4 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25, à un prix moyen de 16,96 \$ CA, 100 108 actions privilégiées de catégorie A, série 26, à un prix moyen de 18,90 \$ CA, 112 610 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 16,96 \$ CA, 143 676 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 22,68 \$ CA, 228 469 actions privilégiées de catégorie A, série 32, à un prix moyen de 23,02 \$ CA, 89 557 actions privilégiées de catégorie A, série 34, à un prix moyen de 21,36 \$ CA, 85 231 actions privilégiées de catégorie A, série 36, à un prix moyen de 20,82 \$ CA, 111 116 actions privilégiées de catégorie A, série 37, à un prix moyen de 21,21 \$ CA, 75 720 actions privilégiées de catégorie A, série 38, à un prix moyen de 21,07 \$ CA, 146 865 actions privilégiées de catégorie A, série 40, à un prix moyen de 21,98 \$ CA, 97 300 actions privilégiées de catégorie A, série 42, à un prix moyen de 21,96 \$ CA, 113 260 actions privilégiées de catégorie A, série 44, à un prix moyen de 25,71 \$ CA, 154 993 actions privilégiées de catégorie A, série 46, à un prix moyen de 25,44 \$ CA et 114 028 actions privilégiées de catégorie A, série 48, à un prix moyen de 24,44 \$ CA.

Activités en 2017

Le 19 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 82,9 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 24 mai 2017 et qui a pris fin le 23 mai 2018, la Société a racheté 6 123 064 actions de catégorie A à un prix moyen de 40,57 \$.

Le 16 août 2017, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 18 août 2017 et qui a pris fin le 17 août 2018, la Société a racheté 34 986 actions privilégiées de catégorie A, série 28, à un prix moyen de 17,59 \$ CA, 2 587 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 24,50 \$ CA, 30 625 actions privilégiées de catégorie A, série 44, à un prix moyen de 26,31 \$ CA et 104 210 actions privilégiées de catégorie A, série 46, à un prix moyen de 26,14 \$ CA.

Activités en 2016

Le 19 mai 2016, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 83,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant d'actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 21 mai 2016 et qui a pris fin le 20 mai 2017, la Société a racheté 2 708 991 actions de catégorie A à un prix moyen de 34,71 \$.

Le 15 août 2016, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 17 août 2016 et qui a pris fin le 16 août 2017, la Société a racheté 300 actions privilégiées de catégorie A, série 9, à un prix moyen de 13,80 \$ CA, 49 244 actions privilégiées de catégorie A, série 17, à un prix moyen de 22,17 \$ CA, 33 842 actions privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix moyen de 22,22 \$ CA, 13 815 actions privilégiées de catégorie A, série 30, à un prix moyen de 20,92 \$ CA, 50 976 actions privilégiées de catégorie A, série 36, à un prix moyen de 22,32 \$ CA et 50 917 actions privilégiées de catégorie A, série 37, à un prix moyen de 22,65 \$ CA.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un chef de file en matière de gestion d'actifs alternatifs mondiaux, qui compte 120 ans d'histoire et un vaste portefeuille d'actifs sous gestion de plus de 350 G\$ dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie renouvelable et du capital-investissement. Nos capitaux générant des honoraires de 138 G\$ sont investis pour le compte de certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde ainsi que de milliers de particuliers.

Nous offrons une gamme diversifiée de fonds privés principaux et d'instruments de placement sur un marché public spécialisés, ce qui permet aux investisseurs d'investir dans nos quatre principales catégories d'actifs et de participer à la solide performance du portefeuille sous-jacent. Nous investissons de manière rigoureuse, en visant des rendements de 12 % à 15 % avec une protection solide en cas de baisse, permettant ainsi à nos investisseurs et à leurs parties prenantes d'atteindre leurs objectifs et de protéger leur avenir financier.

✓ Secteurs d'intérêt

Nous investissons principalement dans des actifs réels des secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'énergie renouvelable et du capital-investissement.

✓ Offre de produits diversifiés

Nous offrons des instruments de placement sur des marchés publics et privés qui permettent d'investir dans un certain nombre de gammes de produits, notamment des fonds à capital fixe de base, à valeur ajoutée, axés sur les occasions et de crédit ainsi que des véhicules de longue durée.

✓ Stratégies d'investissement ciblées

Nous investissons là où nous pouvons utiliser nos avantages concurrentiels, tels que nos capacités solides à titre de propriétaire exploitant, notre capital considérable et notre présence mondiale.

✓ Approche de financement rigoureuse

Nous utilisons l'endettement prudemment pour améliorer les rendements tout en préservant le capital au fil des cycles économiques.

De plus, nous maintenons un capital investi important au bilan de la Société, que nous investissons aux côtés de nos investisseurs. Ce capital génère des flux de trésorerie annuels qui améliorent les rendements que nous gagnons à titre de gestionnaire d'actifs, crée une solide harmonisation des intérêts et nous permet de faire en sorte que les forces suivantes exercent leur influence sur tous nos placements.

1. Capital considérable

Nous avons des actifs sous gestion de plus de 350 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 138 G\$.

2. Expertise en matière d'exploitation

Nous avons plus de 100 000 employés actifs à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

3. Présence mondiale

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays.

Nos rendements financiers sont représentés par la combinaison du bénéfice de notre gestionnaire d'actifs ainsi que de l'appréciation du capital et des distributions provenant de notre capital investi. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont la principale mesure de notre rendement. Nous les utilisons pour évaluer le rendement de nos secteurs.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de nos cinq divisions opérationnelles et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels. Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen des flux de trésorerie liés aux opérations générés par chacun de nos secteurs opérationnels et du montant du capital investi par la Société dans chaque secteur au moyen des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle de notre secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latent qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la valeur de nos portefeuilles de capital-investissement.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous.

- i) Les activités liées au secteur *Gestion d'actifs* comprennent la gestion de nos sociétés de personnes cotées, de nos fonds privés et de nos titres cotés en bourse, en notre nom et en celui de nos investisseurs. Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values. Les capitaux propres ordinaires de notre secteur Gestion d'actifs ne sont pas significatifs.

- ii) Les activités liées au secteur *Immobilier* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles de bureaux principaux, d'immeubles de commerce de détail principaux, d'immeubles représentant des placements à titre de commanditaire et d'autres immeubles.
- iii) Les activités liées au secteur *Énergie renouvelable* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens, de parcs solaires, d'installations de stockage et d'autres installations de production d'énergie.
- iv) Les activités liées au secteur *Infrastructures* comprennent la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, à l'énergie, aux communications, aux infrastructures de données et aux ressources durables.
- v) Les activités liées au secteur *Capital-investissement* visent une gamme variée de secteurs, et elles sont principalement axées sur les services commerciaux, les services d'infrastructures et les activités industrielles.
- vi) Les activités liées au secteur *Aménagement résidentiel* englobent la construction de maisons, l'aménagement de copropriétés et l'aménagement de terrains résidentiels.
- vii) Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer les résultats, nous déterminons de façon distincte la tranche des flux de trésorerie liés aux opérations et des capitaux propres ordinaires dans nos secteurs qui a trait à nos principales sociétés de personnes cotées : BPY, BEP, BIP et BBU. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les flux de trésorerie liés aux opérations et les capitaux propres ordinaires attribuables à nos sociétés de personnes cotées permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités ouvertes sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de ces sociétés de personnes cotées sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes des flux de trésorerie liés aux opérations de notre secteur Gestion d'actifs et les profits à la cession réalisés compris dans les flux de trésorerie liés aux opérations de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts entre les flux de trésorerie liés aux opérations d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur :

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires de 138 G\$, dont des tranches de 70 G\$ dans des fonds privés, de 54 G\$ dans des sociétés de personnes cotées et de 13 G\$ dans notre division des titres cotés en bourse.
- Nous tirons des honoraires de gestion de base à long terme récurrents et générons des honoraires en fonction du rendement grâce à la gestion de fonds privés, de sociétés de personnes cotées et de titres cotés en bourse au nom des investisseurs.
- Nous gagnons des honoraires en fonction du rendement sous forme d'intéressement aux plus-values lorsque nos fonds atteignent des rendements cibles et sous forme de distributions incitatives lorsque les distributions (pour BPY, BEP et BIP) ou le cours des parts (pour BBU) excèdent des seuils préétablis.

Activités :

Fonds privés (capitaux générant des honoraires de 70 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires par l'entremise de 42 fonds privés actifs liés à nos principales catégories d'actifs, soit l'immobilier, les infrastructures et l'énergie renouvelable ainsi que le capital-investissement. Ces fonds comprennent des fonds à capital fixe de base, de crédit, à valeur ajoutée ou axés sur les occasions ainsi que des fonds de longue durée de base. Ces capitaux sont principalement investis dans les capitaux propres de sociétés fermées; dans certains cas, ils sont investis dans des titres de sociétés cotées. Nos stratégies de crédit consistent à investir dans les titres d'emprunt de sociétés dans nos secteurs d'intérêt.
- Notre principale série de fonds privés constitue ce que nous appelons nos fonds principaux. Nous avons des fonds principaux dans chacune de nos principales catégories d'actifs : l'immobilier (série BSREP), les infrastructures (série BIF, qui comprend les placements liés aux infrastructures et à l'énergie renouvelable) et le capital-investissement (série BCP).
- Les capitaux des fonds privés à capital fixe sont généralement engagés pour une période de dix ans à partir de la constitution du fonds, avec deux options de prorogation de un an.
- Les fonds privés de longue durée sont des véhicules perpétuels qui permettent de mobiliser du capital sur une base continue à mesure que de nouveaux placements sont effectués.
- Nous recevons, à titre de rémunération pour la gestion de ces fonds privés, des honoraires de gestion de base, qui sont généralement déterminés en fonction du capital engagé au cours de la période de placement et du capital investi par la suite. Nous avons le droit de recevoir un intéressement aux plus-values sur ces fonds, qui représente une tranche de l'excédent du bénéfice du fonds sur un rendement privilégié pour les investisseurs.

Sociétés de personnes cotées (capitaux générant des honoraires de 54 G\$)

- Nous gérons des capitaux générant des honoraires par l'intermédiaire d'entités inscrites en bourse à capital perpétuel, y compris BPY, BEP, BIP, BBU, TerraForm Power et Acadian Timber Corp. (« Acadian »).
- Nous recevons, à titre de rémunération pour notre gestion de ces entités, i) des honoraires de gestion de base qui sont principalement déterminés en fonction de la capitalisation boursière de ces entités, ainsi que ii) des distributions incitatives ou des honoraires en fonction du rendement.
- Les distributions incitatives pour BPY, BEP, BIP, TerraForm Power et Acadian équivalent à une tranche de la hausse des distributions qui dépasse les seuils minimaux préétablis. Les honoraires en fonction du rendement de BBU sont calculés en fonction des hausses du prix des parts de BBU supérieures à un seuil croissant.

Titres cotés en bourse (capitaux générant des honoraires de 13 G\$)

- Nous gérons nos capitaux générant des honoraires répartis dans de nombreux fonds ainsi que des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres.
- Nous agissons tant comme conseiller que comme sous-conseiller et nous touchons des honoraires de gestion de base ainsi que des honoraires en fonction du rendement.

Immobilier

Aperçu du secteur :

- Nous détenons et exploitons des actifs immobiliers principalement par l'entremise d'une participation économique de 54 % (51 % après dilution) dans BPY et d'une participation de 27,5 % dans un portefeuille d'actifs d'exploitation et d'actifs en cours d'aménagement à New York.
- BPY est inscrite à la cote du Nasdaq et de la TSX et avait une capitalisation boursière de 17,1 G\$ au 31 décembre 2018.
- BPY détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés que nous gérons.

Activités :

Immeubles de bureaux principaux

- Nous détenons et exploitons des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier qui comprennent 142 immeubles de prestige totalisant 96 millions de pieds carrés de locaux pour bureaux.
- Les immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Los Angeles, Washington, D.C., Sydney, Toronto et Berlin.
- Nous aménageons également des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement actifs se composent de 7 immeubles de bureaux et de 8 immeubles résidentiels, ce qui représente une superficie totale de 10 millions de pieds carrés.

Immeubles de commerce de détail principaux

- Nous détenons et exploitons 124 centres commerciaux et immeubles de commerce de détail en milieu urbain de premier ordre aux États-Unis totalisant 121 millions de pieds carrés.
- Notre portefeuille se compose de 100 des 500 principaux centres commerciaux aux États-Unis.
- Notre portefeuille de centres commerciaux comprend des projets d'aménagement et de réaménagement dont les coûts de mise en valeur sont de plus de 1 G\$ (sur une base proportionnelle).

Placements à titre de commanditaire

- Nous détenons et exploitons des portefeuilles mondiaux de placements immobiliers par l'entremise de nos fonds immobiliers axés sur les occasions, qui visent à dégager des rendements supérieurs à ceux de nos portefeuilles d'immeubles de bureaux principaux et d'immeubles de commerce de détail principaux.
- Nous investissons dans des portefeuilles sous-évalués et/ou dans des biens présentant d'importantes occasions à valeur ajoutée.
- Nos portefeuilles de placements à titre de commanditaire se composent d'actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles résidentiels, des biens à bail hypernet, des biens hôteliers, des immeubles de bureaux, des immeubles de commerce de détail, des immeubles à usage mixte, des immeubles de stockage en libre-service, des maisons préfabriquées et des résidences pour étudiants.

Énergie renouvelable

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable principalement par l'intermédiaire de notre participation de 61 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 8,1 G\$ au 31 décembre 2018.
- BEP détient l'un des portefeuilles cotés en bourse axés sur l'énergie renouvelable les plus importants du monde.

Activités

Centrales hydroélectriques

- Nous investissons dans 218 centrales hydroélectriques que nous détenons et exploitons sur 82 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 7 906 MW et une production moyenne à long terme de 20 033 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 106 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 4 448 MW et une production moyenne à long terme de 5 372 GWh sur une base proportionnelle.

Énergie solaire

- Nos activités liées à l'énergie solaire comprennent 545 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 1 787 MW et une production moyenne à long terme de 974 GWh sur une base proportionnelle.

Stockage

- Nos activités de stockage ont une capacité installée de 2 698 MW aux quatre installations d'accumulation par pompage en Amérique du Nord et en Europe.

Contrats d'énergie

- Nous achetons une partie de l'énergie produite par BEP en Amérique du Nord (principalement à New York) en vertu d'un contrat à long terme à des prix préétablis, ce qui accroît la stabilité des produits de BEP.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits ou des primes au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.
- Le 31 octobre 2018, nous avons transféré à BEP l'essentiel de notre fonction de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord (auparavant, « Brookfield Energy Marketing Inc. »), ainsi que notre contrat d'électricité à long terme en Ontario. BEP reprendra tous les avantages du contrat, dont certains, auparavant, nous revenaient. Ce transfert a été payé par une réduction du prix payé à BEP relativement au contrat lié à New York que nous continuons de détenir. En vertu du contrat lié à New York, nous sommes tenus d'acheter de l'électricité générée par certains actifs de BEP situés à New York à un prix fixe. D'après la production à long terme, nous achèterons environ 3 600 GWh d'électricité par année. Le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP diminuera graduellement au fil du temps, ce qui entraînera une baisse d'environ 20 \$/MWh d'ici 2026 jusqu'à ce que le contrat vienne à échéance en 2046.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique d'environ 30 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 13,4 G\$ au 31 décembre 2018.
- BIP l'est un des plus importants propriétaires et exploitants d'infrastructures diversifiées sur le plan géographique à l'échelle mondiale.
- Nous avons également des placements directs dans des activités liées aux ressources durables.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 2 000 km de conduites de transport de gaz naturel au Brésil, environ 2 200 km de lignes de transport en Amérique du Nord et en Amérique du Sud et environ 2 700 km de nouveaux projets en cours d'aménagement pour le transport d'électricité en Amérique du Sud.
- Nous détenons et exploitons 6,6 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et 1,1 million de compteurs intelligents dans le cadre de nos activités de distribution réglementée.

- Nos activités liées au terminal réglementé représentent une capacité de manutention du charbon d'environ 85 millions de tonnes par année.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nous exploitons environ 5 500 km de chemins de fer en Australie-Occidentale et environ 4 800 km de chemins de fer en Amérique du Sud.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 4 200 km d'autoroutes au Brésil, au Chili, au Pérou et en Inde.
- Nos activités portuaires comprennent 37 terminaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Australie et partout en Europe.
- Ces activités se composent de réseaux qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises en vrac et de passagers, à l'égard desquels nous touchons des frais d'accès. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos ports.

Énergie

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport de gaz naturel, principalement aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à 600 milliards de pieds cubes.
- Dans le cadre de nos activités liées à l'énergie de quartier, nous offrons une capacité de chauffage d'environ 3,4 millions de livres par heure et une capacité de refroidissement de 336 000 tonnes, en plus d'assurer environ 24 900 raccordements aux réseaux de distribution de gaz naturel et aux réseaux d'aqueduc et d'égout.
- Ces plateformes d'exploitation comprennent des activités, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage d'énergie et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Infrastructures de données

- Nous détenons et exploitons environ 7 000 tours de communications à fonctions multiples et sites actifs installés sur des toits, ainsi que 5 500 km d'infrastructure de fibre situés en France.
- Dans notre secteur de stockage de données, nous gérons 33 centres de données représentant une superficie de planchers surélevés d'environ 1,3 million de pieds carrés et une capacité nominale critique de 103 MW.
- Ces entreprises fournissent des services et des infrastructures essentiels aux secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications et sont protégées par des contrats à long terme qui évoluent avec l'inflation.

Capital-investissement et autres activités

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs de capital-investissement principalement par l'entremise de notre participation de 68 % dans BBU. BBU est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et sa capitalisation boursière était de 3,9 G\$ au 31 décembre 2018.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée ou de faibles coûts de production.
- Nous détenons également certaines entreprises directement, y compris une participation de 42 % dans Norbord, l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde.

Activités

Services commerciaux

- Nous détenons et exploitons une entreprise de distribution et de commercialisation de carburants pour véhicules routiers disposant d'une importante infrastructure d'importation et de stockage et offrons des services à des courtiers immobiliers résidentiels par l'entremise de contrats de franchise sous un certain nombre de marques au Canada, ainsi que des services de gestion d'installations pour des sociétés et des organismes publics investisseurs comptant des actifs immobiliers gérés de plus de 300 millions de pieds carrés.
- Nous offrons des services contractuels axés sur des projets de construction de qualité supérieure qui visent les immeubles de prestige complexes et de grande envergure et l'infrastructure sociale. Les projets de construction sont en général exécutés aux termes de contrats en vertu desquels nous prenons la responsabilité de la conception, du programme, de l'approvisionnement et de la construction pour un prix défini. Notre carnet de commandes se chiffre actuellement à 8 G\$, et la durée de vie restante moyenne pondérée s'établit à 1,8 an.

- Les autres activités du secteur Services commerciaux comprennent des établissements de divertissement dans la région du Grand Toronto et un fournisseur de services sans fil fixes à large bande haute vitesse dans les régions rurales de l'Irlande.

Services d'infrastructures

- Nous sommes un fournisseur de services de premier plan pour le secteur mondial de la production d'énergie. Nous fournissons notamment le matériel d'origine ou la technologie pour environ 50 % du parc nucléaire mondial et assurons l'entretien de près des deux tiers des réacteurs nucléaires dans le monde.
- Nous offrons aussi des services au secteur de la production pétrolière extracôtière, exerçant nos activités dans le nord de l'Europe et au Brésil.

Activités industrielles

- Notre portefeuille d'actifs industriels comprend des entreprises hautement capitalistiques présentant d'importantes barrières à l'entrée exigeant une expertise technique.
- Nous détenons et exploitons un fabricant de premier plan d'une vaste gamme d'électrodes de graphite de grande qualité.
- Nous détenons une entreprise de distribution, de collecte et de traitement des eaux qui sert 15 millions de clients au Brésil par l'entremise de concessions à long terme et de partenariats public-privé.
- Nos activités minières comprennent des participations dans des activités d'exploitation minière d'agrégats et de métaux de spécialité au Canada, y compris une mine de palladium dans le nord de l'Ontario d'une capacité de production d'environ 15 000 tonnes par jour.
- Nous détenons et exploitons une entreprise de prospection et de production de gaz naturel, de même qu'une entreprise de forage à contrat et de services d'entretien de puits dans l'ouest du Canada.

Aménagement résidentiel

Aperçu du secteur

- Nos entreprises d'aménagement résidentiel exercent leurs activités surtout en Amérique du Nord et au Brésil.
- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties Inc. au sein de 12 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons plus de 88 000 terrains.
- Nos activités au Brésil comprennent la construction, la vente ainsi que la commercialisation d'une vaste gamme de locaux à vocation résidentielle ou commerciale; nous nous concentrons principalement sur le secteur des locaux résidentiels à revenu intermédiaire des plus importants marchés du Brésil, à São Paulo et à Rio de Janeiro.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Nos activités du siège social consistent à attribuer des capitaux à nos divisions opérationnelles, essentiellement par l'intermédiaire de nos sociétés de personnes cotées (BPY, BEP, BIP et BBU) et de nos placements directs. Nous soutenons également le développement de nouveaux produits de fonds privés et nous pouvons faciliter les transactions entreprises par nos filiales. Nous finançons ces capitaux au moyen des flux de trésorerie disponibles générés et de l'émission de titres d'emprunt généraux et d'actions privilégiées.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels nous sommes exposés.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe; toutefois, elles sont organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés de personnes cotées et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après la distribution des dividendes sur les actions ordinaires.

- ii) Au niveau de nos sociétés de personnes cotées (BPY, BEP, BIP et BBU) :
- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés de personnes cotées pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
 - Les sociétés de personnes cotées sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
 - Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.
- iii) Au niveau des fonds gérés ou des actifs d'exploitation dans les placements détenus directement :
- Chaque placement sous-jacent est habituellement financé de manière autonome.
 - Les emprunts au niveau du fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions à des fonds qui sont adossées aux engagements de capital envers le fonds.
 - Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

Les éléments clés de notre stratégie de financement sont les suivants :

- Nous maintenons des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées. Nous veillons à ce que nos sociétés de personnes cotées soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société.
- Nous structurons nos emprunts et nos autres obligations financières de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires.
- La majeure partie de cette dette est de qualité supérieure; toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés.
- Nous fournissons un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère.
- Nous faisons correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Capacités d'exploitation

Expertise en matière d'exploitation

Nous avons plus de 100 000 employés à l'échelle mondiale qui contribuent à maximiser la valeur et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation.

Nous sommes d'avis qu'il est essentiel de posséder une réelle expérience en matière d'exploitation afin de maximiser l'efficacité et la productivité et, ultimement, les rendements. Pour ce faire, nous maintenons une culture axée sur le long terme, l'harmonisation des intérêts et la collaboration par l'intermédiaire des personnes que nous recrutons et de notre philosophie d'exploitation. Cette expertise interne en matière d'exploitation issue de nos racines à titre de propriétaire exploitant se révèle d'une valeur inestimable quand vient le temps de conclure des acquisitions et de mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'investissement créateurs de valeur.

Mobiliser des capitaux

En tant que gestionnaire d'actifs, nous commençons par créer de nouveaux fonds et d'autres produits de placement qui susciteront des engagements de capitaux de la part des investisseurs, nous fournissant ainsi des capitaux à investir et l'occasion de gagner des honoraires de gestion de base et des revenus en fonction du rendement, comme des distributions incitatives et un intéressement aux plus-values. Par conséquent, nous créons de la valeur en augmentant le montant des capitaux générant des honoraires et en obtenant un rendement solide sur les placements, ce qui donne lieu à une hausse des flux de trésorerie et de la valeur des actifs.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise en restructuration du capital et en transformation des activités nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, dont certaines sont difficiles à saisir pour d'autres entreprises, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs. Nous détenons aussi une expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise en matière d'exploitation

Nos capacités en matière d'exploitation nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de mieux protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise en matière d'exploitation, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé, les activités et les projets d'aménagement étant optimisés. Selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants à titre de gestionnaire d'actifs.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit, que nous retournons aux investisseurs dans le cas des fonds à durée de vie limitée ou que nous réinvestissons pour améliorer les rendements dans le cas des entités perpétuelles. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixant les rendements pour les investisseurs et donnant lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter nos capitaux générant des honoraires. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Exécution partagée	Supervision et coordination
Maintenir une culture de gestion des risques efficace qui harmonise notre stratégie commerciale et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

Gérer les risques fait partie intégrante de nos activités. Nous adoptons une approche de gestion des risques bien établie et disciplinée fondée sur des méthodes d'exploitation claires et une culture de gestion des risques solide. Le programme de gestion des risques de Brookfield met l'accent sur la gestion proactive des risques, afin de garantir que nous avons la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous avons mis en place un cadre et une méthodologie de gestion des risques conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation.

Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, tels que la réputation, la réglementation, le capital humain, les changements climatiques, les taux de change et d'autres risques stratégiques, opérationnels et financiers. Les approches et les pratiques de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

Effectif

Nous comptons sur les services d'environ 750 professionnels en matière de placement et 100 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 1^{er} mars 2019, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedar.com et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à Brookfield et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 96 à 112 de nos états financiers consolidés et de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

GESTION DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Nous estimons qu'il est fondamental d'agir de manière responsable à l'égard de nos parties prenantes pour exploiter une entreprise productive, rentable et durable. Cela est conforme à notre philosophie de mener des activités dans une perspective à long terme d'une manière durable et éthique. Nous estimons qu'avoir de solides principes et pratiques relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») est bon pour les affaires pour un large éventail de raisons. En conséquence, nous avons intégré les principes et pratiques ESG à la fois dans nos activités de gestion d'actifs et dans nos activités commerciales sous-jacentes.

Nous intégrons des facteurs ESG dans nos décisions d'investissement, en commençant par le contrôle diligent d'un investissement potentiel jusqu'au processus de sortie. Au cours de la phase initiale du contrôle diligent, nous utilisons notre expertise opérationnelle pour identifier les occasions ou les risques significatifs relatifs aux facteurs ESG liés à l'investissement potentiel, puis nous procédons à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en faisant appel à des experts internes et, au besoin, à des consultants tiers. Tous les placements effectués par Brookfield doivent être approuvés par nos comités de placement selon un ensemble de critères prédéterminés qui évaluent les risques éventuels, les mesures d'atténuation et les possibilités. Les facteurs ESG font partie de cette évaluation, y compris la lutte contre la corruption, la santé et la sécurité, ainsi que les considérations environnementales et sociales.

Dans le cadre de chaque acquisition, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées aux facteurs ESG. Les risques et les occasions liés aux facteurs ESG sont gérés activement par les sociétés de portefeuille, sous la supervision de l'équipe de placement responsable de l'investissement, ce qui témoigne de l'importance de l'expertise locale, qui fournit des informations précieuses compte tenu du large éventail de types d'actifs et de lieux dans lesquels nous investissons, ainsi que de la vaste expertise en matière de placements de Brookfield. Nous pensons qu'il existe une forte corrélation entre la gestion active de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements.

En ce qui concerne les considérations environnementales, nous pensons que nos entreprises en exploitation sont bien positionnées alors que le monde évolue vers des économies moins polluantes et plus durables. Notre entreprise d'énergie renouvelable est l'un des plus importants propriétaires et exploitants mondiaux de centrales hydroélectriques, éoliennes et solaires axés strictement sur l'énergie renouvelable et elle est déterminée à soutenir la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone; nous bénéficions également d'avoir des intrants de combustibles fossiles négligeables et des produits accrus. De plus, nous sommes l'un des plus grands propriétaires immobiliers du monde; nos portefeuilles d'immeubles de bureaux et d'immeubles de commerce de détail sont fortement axés sur des immeubles répondant à des normes de durabilité environnementale élevées et conformes aux attentes de nos locataires, ce qui améliore les produits locatifs et réduit les coûts d'exploitation. Nos secteurs Infrastructures et Capital-investissement regroupent une grande variété d'entreprises, dont beaucoup sont bien placées pour avoir une incidence positive sur l'environnement et tirer parti de l'accent que nous mettons sur l'efficacité opérationnelle, y compris l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne la gestion des considérations sociales, nous ne serions pas en mesure d'exploiter nos entreprises sans nos quelque 100 000 employés et 1 700 employés au sein de notre entreprise de gestion d'actifs. Par conséquent, nous nous concentrons constamment sur le perfectionnement du capital humain. Nous pensons que la diversité apporte des avantages importants à un lieu de travail et nous continuons donc à introduire des mesures pour accroître la diversité. La diversité consiste à avoir un lieu de travail qui reflète une variété de perspectives, mais un environnement de travail diversifié ne suffit pas. Nous mettons également l'accent sur le maintien d'un environnement inclusif, c'est-à-dire un environnement dans lequel tous sont invités à contribuer, permettant ainsi à l'ensemble de l'organisation de bénéficier de perspectives différentes pour obtenir de meilleurs résultats commerciaux.

Nous reconnaissons également que nous devons contribuer de manière positive aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et non pas uniquement y être un employeur. Nous encourageons et soutenons de nombreuses initiatives communautaires et philanthropiques dans l'ensemble de Brookfield, et nous pensons que ces programmes ont une incidence positive non seulement sur les collectivités, mais également sur les nombreux employés qui y participent.

Enfin, nous comprenons qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. Nous avons élaboré un cadre de gouvernance complet pour l'ensemble de Brookfield. Nous y contribuons grandement en exploitant des sociétés ouvertes, y compris la Société, ainsi qu'en respectant les exigences réglementaires en matière de gestion d'actifs. La gouvernance s'étend à toutes les facettes de nos activités, y compris celles liées aux facteurs ESG. Nous maintenons un comité composé de membres de la haute direction représentant chacune de nos principales activités commerciales afin de coordonner les initiatives relatives aux facteurs ESG au sein de nos divisions, de partager les meilleures pratiques et d'encourager les efforts déployés dans l'ensemble de l'entreprise pour améliorer constamment nos activités à cet égard. Bien que le conseil ait toujours supervisé les questions relatives aux facteurs ESG, en 2018, il a officiellement intégré la gestion des facteurs ESG dans les divers mandats du conseil et de ses comités afin de reconnaître ces domaines comme des priorités, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Faits saillants de 2018

En 2018, nous avons intégré la gestion des facteurs ESG dans la charte du conseil d'administration, ainsi que dans la charte du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, ce qui permet un engagement plus officiel des administrateurs en ce qui a trait aux initiatives relatives aux facteurs ESG. Cela garantit que la durabilité est une priorité et est explicitement prise en compte dans notre stratégie d'affaires à long terme et notre gestion des risques.

Nous prenons des mesures spécifiques pour mieux mesurer nos émissions de gaz à effet de serre (« GES »). Notre entreprise d'énergie renouvelable mesure maintenant ses émissions de GES de niveaux 1 et 2 à l'échelle mondiale. En 2018, qui correspond au calcul annuel de base, l'intensité brute des émissions de carbone mondiales de BEP a été évaluée comme l'une des plus faibles parmi les sociétés comparables du secteur de l'énergie. Notre entreprise d'immeubles de bureaux principaux en Amérique du Nord, notre entreprise d'immeubles de commerce de détail aux États-Unis et notre entreprise d'immeubles de bureaux à Londres mesurent également leurs émissions de GES et communiquent leurs résultats chaque année au Global Real Estate Sustainability Benchmark, ou GRESB, un outil d'évaluation de la durabilité de premier plan. En 2018, les trois entreprises ont maintenu leur classement GRESB Green Star.

Le recyclage et la réduction des déchets dans l'ensemble de nos entreprises en exploitation constituent un autre domaine d'intérêt environnemental. Un grand nombre de nos entreprises des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et du capital-investissement ont lancé des programmes novateurs dans ce domaine ou ont continué d'améliorer leurs mesures de réduction des déchets. Ces initiatives vont de programmes novateurs, tels que l'élimination des déchets plastiques de l'océan dans notre entreprise de ports au Royaume-Uni et l'engagement de notre entreprise d'immeubles de bureaux à Londres de devenir le premier centre commercial sans plastique au monde, à la poursuite des initiatives en matière de réduction et de recyclage des déchets.

Nous devenons plus actifs dans les initiatives de finance durable. En 2018, BEP a émis des obligations vertes d'entreprise d'une valeur de 300 M\$ CA et élaboré le cadre d'obligations vertes de Brookfield Renewable, qui définit les investissements admissibles à une émission d'obligations vertes et la manière dont le rendement sera évalué. Sustainability, un des principaux fournisseurs mondiaux de notations relatives aux facteurs ESG, a confirmé que le cadre était conforme à ses principes en matière d'obligations vertes de 2018. Le marché en croissance des obligations vertes permet aux investisseurs dans des titres d'emprunt de participer au financement de produits durables, et nous prévoyons effectuer d'autres émissions d'obligations vertes.

Nous continuons de mettre en œuvre des mesures pour améliorer la diversité parmi nos employés. Nous avons maintenant officialisé notre exigence selon laquelle les bassins de candidats doivent être suffisamment diversifiés dans le cadre de notre processus de recrutement. De plus, nous avons élargi le nombre d'activités qui favorisent et soutiennent le succès de nos employés.

Récemment, nous avons publié une politique sur l'environnement de travail positif, qui regroupe nos précédentes politiques régionales sur le harcèlement en une seule politique mondiale et établit des normes uniformes et élevées dans tous les territoires où nous exerçons des activités, en exprimant explicitement notre engagement à maintenir un lieu de travail exempt de discrimination, de violence et de harcèlement. Chaque employé est tenu de signaler toute action ou tout incident dont il est témoin ou qu'il a expérimenté qui enfreint cette politique.

Ces dernières années, la confidentialité des données et la cybersécurité sont devenues des priorités essentielles en matière de facteurs ESG pour les sociétés mondiales. Chez Brookfield, nous avons continué de mettre l'accent sur le renforcement de nos processus dans ce domaine grâce à un certain nombre de mesures. Par exemple, nous avons mis en place un comité directeur de la sécurité de l'information, qui veille à ce que nos efforts en matière de cybersécurité soient harmonisés au sein de l'organisation. En outre, notre programme de cybersécurité comprend des initiatives internes et externes clés allant du contrôle régulier de la vulnérabilité de nos systèmes de données à l'amélioration de la sensibilisation des employés à la cybersécurité en passant par une formation obligatoire à l'échelle de l'entreprise.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de tous les actionnaires, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses actionnaires, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération de la direction, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance/Governance Documents.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose de 16 administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 14 juin 2019, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom, municipalité de résidence</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,2,5} Toronto (Ontario) Canada	2015	Ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Co., un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER Toronto (Ontario) Canada	2013	Vice-président, Brookfield Asset Management Inc.
ANGELA F. BRALY ^{1,2} Indianapolis, Indiana, États-Unis	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint Inc. (maintenant connue sous la dénomination Anthem Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL Toronto (Ontario) Canada	1979	Administrateur de sociétés
MARCEL R. COUTU ^{1,2,4} Calgary (Alberta) Canada	2006	Ancien président et chef de la direction, Canadian Oil Sands Limited, le plus important investisseur dans la coentreprise Syncrude
MURILO FERREIRA ^{1,5} Rio de Janeiro, Brésil	2017	Ancien chef de la direction de Vale SA, une multinationale brésilienne exerçant dans les domaines des métaux et des mines
J. BRUCE FLATT Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2001	Chef de la direction, Brookfield Asset Management Inc.
ROBERT J. HARDING Toronto (Ontario) Canada	1992	Ancien président du conseil, Brookfield Asset Management Inc.
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5} Lauderdale-by-the-Sea, Floride, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	2008	Administratrice de sociétés et ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un constructeur de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON Toronto (Ontario) Canada	2018	Chef des finances, Brookfield Asset Management Inc.
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3} Cap-Pelé (Nouveau-Brunswick) Canada Toronto (Ontario) Canada	2006	Président, Brookfield Asset Management Inc. et vice-président du conseil, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2} Madrid, Espagne	2017	Administrateur de sociétés et ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
YOUSSEF A. NASR ^{1,5} Beyrouth, Liban	2010	Administrateur de sociétés, ancien président du conseil et chef de la direction de HSBC Middle East Ltd. et ancien président de Banque HSBC Brésil, une institution financière
LORD O'DONNELL Londres, Royaume-Uni	2013	Président de Frontier Economics, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
SEEK NGEE HUAT ^{1,3} Singapour	2012	Ancien président du conseil du Latin American Business Group, Government of Singapore Investment Corporation, un fonds souverain
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4} New York, New York, États-Unis	2012	Ancienne vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. *Administrateur indépendant*

2. *Membre du comité d'audit*

3. *Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature*

4. *Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération*

5. *Membre du comité de gestion des risques*

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Marcel Coutu, qui était président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited de 2001 à 2013, et de M. Blidner qui était associé directeur principal de la Société avant sa nomination en 2017 au poste de vice-président.

M^{me} Kempston Darkes était vice-présidente du groupe et présidente de General Motors Corporation, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient lorsque la société s'est placée sous la protection de la loi de la faillite, en vertu du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis, en juin 2009. MM. Cockwell et Harding étaient des administrateurs de Fraser Papers Inc. (« Fraser ») jusqu'en avril 2009. Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Hauts dirigeants de la Société

Les noms des hauts dirigeants de la Société au 26 mars 2019, leur lieu de résidence, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous.

Hauts dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Résidence</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
J. BRUCE FLATT	Londres, Royaume-Uni New York, New York, États-Unis Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur et chef de la direction	2002
BRIAN W. KINGSTON	New York, New York, États-Unis	Associé directeur	2007
BRIAN D. LAWSON	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur et chef des finances	2002
CYRUS MADON	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2005
LORI PEARSON	Toronto (Ontario) Canada	Associée directrice et chef de l'exploitation	2016
SAMUEL J.B. POLLOCK	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2003
SACHIN G. SHAH	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur	2014
JUSTIN B. BEBER	Toronto (Ontario) Canada	Associé directeur, chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques	2018

Tous les hauts dirigeants occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M^{me} Pearson qui était associée directrice de la Société avant sa nomination en 2016 au poste de chef de l'exploitation et de M. Beber qui était associé directeur de la Société avant sa nomination en 2018 au poste de chef de la stratégie d'entreprise et chef des affaires juridiques.

M. Pollock était un administrateur de Fraser jusqu'en février 2011. Comme il est mentionné ci-dessus, Fraser a, de son propre gré, demandé et obtenu une ordonnance en matière de protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) en juin 2009. Le 10 février 2011, un tribunal de l'Ontario a sanctionné un plan de compromis et d'arrangement modifié, en vertu de cette loi. Ce plan prévoit notamment la vente de la quasi-totalité des immeubles restants de Fraser, et le versement de distributions aux créanciers de Fraser.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des hauts dirigeants

En date du 26 mars 2019, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 34 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente 3,5 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie. Les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société détenaient en outre des participations proportionnelles détenues par l'entremise de Partners Limited, de Partners Value Investments LP (« PVI ») et du programme d'actions incessibles de la Société, lesquelles totalisaient environ 77 millions d'actions de catégorie A, soit 7,7 % des actions de catégorie A émises et en circulation de la Société à cette même date.

En ce qui a trait à la participation dans les principales filiales de la Société, en date du 26 mars 2019, les administrateurs et les hauts dirigeants de la Société, collectivement, possédaient en propriété véritable ou contrôlaient ou supervisaient, directement ou indirectement, 893 861 parts de BBU, 701 211 parts de BIP, 2 526 239 parts de BPY, 128 755 parts de BEP et 45 000 actions de catégorie A de BRP, ce qui représente moins de 1 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement.

Toutes les actions de catégorie B sont détenues directement par Partners Limited, ce qui lui accorde entre autres le droit d'élire la moitié du conseil d'administration de la Société. Aucun des administrateurs ou des hauts dirigeants de la Société ne possède directement des actions de catégorie B de la Société.

Partners Limited et Partners Value Investments LP

Les hauts dirigeants et certains administrateurs de la Société détiennent des participations en actions de catégorie A directement, par l'intermédiaire de régimes d'actionariat et par l'entremise de Partners Limited et de PVI. Partners Limited est une société fermée de l'Ontario créée en 1995 principalement dans le but de détenir, directement et indirectement, des actions de la Société à long terme. PVI est une société en commandite qui est cotée à la Bourse de croissance TSX et dont l'objectif d'affaires principal est d'offrir à ses porteurs de parts une participation facilement financée dans des actions de catégorie A et d'investir des ressources financières additionnelles dans un portefeuille diversifié d'actifs financiers afin d'accroître le rendement sur le capital.

Les actionnaires de Partners Limited et de PVI incluent, directement et indirectement, des administrateurs et des hauts dirigeants de Brookfield, en plus d'un nombre limité d'anciens hauts dirigeants (collectivement les « actionnaires de Partners »), y compris tous les hauts dirigeants de la Société ainsi qu'un de ses administrateurs non dirigeants, M. Jack Cockwell. Au 31 décembre 2018, environ 40 actionnaires de Partners détenaient collectivement, directement et indirectement, la totalité des actions ordinaires de Partners Limited.

Partners Limited détient, entre autres, une participation directe dans 867 495 actions de catégorie A ainsi qu'une participation d'environ 52 % dans les parts de société en commandite de PVI (en plus d'une participation de 49 % dans le commandité de PVI). Les actionnaires de Partners détiennent eux-mêmes, sur une base individuelle, une participation additionnelle d'environ 40 % dans PVI. PVI détient environ 85,8 millions d'actions de catégorie A sur une base consolidée, soit une participation d'environ 9 % dans cette catégorie d'actions.

Collectivement, les actionnaires de Partners détiennent, directement ou indirectement, un droit de propriété, exercent un contrôle ou une emprise, ont conclu des ententes contractuelles, comme des options, visant l'acquisition ou la propriété réelle ou économique d'un total d'environ 200 millions d'actions de catégorie A, soit environ 20 % de ces actions après dilution totale et une participation de 20 % en actions ordinaires dans la Société. Ces participations comprennent les actions de catégorie A détenues directement et indirectement par les actionnaires de Partners ainsi que leur droit de bénéficiaire proportionnel à l'égard des actions de catégorie A détenues par Partners Limited et PVI.

Pour plus de détails sur Partners Limited, se reporter à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », aux pages 5 et 6 de la circulaire de 2018 de la Société.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BAM	New York
	BAM.A	Toronto
	BAMA	Euronext
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BAM.PR.B	Toronto
Série 4	BAM.PR.C	Toronto
Série 8	BAM.PR.E	Toronto
Série 9	BAM.PR.G	Toronto
Série 13	BAM.PR.K	Toronto
Série 17	BAM.PR.M	Toronto
Série 18	BAM.PR.N	Toronto
Série 24	BAM.PR.R	Toronto
Série 25	BAM.PR.S	Toronto
Série 26	BAM.PR.T	Toronto
Série 28	BAM.PR.X	Toronto
Série 30	BAM.PR.Z	Toronto
Série 32	BAM.PF.A	Toronto
Série 34	BAM.PF.B	Toronto
Série 36	BAM.PF.C	Toronto
Série 37	BAM.PF.D	Toronto
Série 38	BAM.PF.E	Toronto
Série 40	BAM.PF.F	Toronto
Série 42	BAM.PF.G	Toronto
Série 44	BAM.PF.H	Toronto
Série 46	BAM.PF.I	Toronto
Série 48	BAM.PF.J	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2018.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	DBRS	Standard & Poor's	Moody's
Papier commercial	R-1 (bas)	A-2 ¹	P-2
Débitures et billets de premier rang	A (bas)	A-	Baa2
Actions privilégiées	Pfd-2 (bas)	BBB ²	Non noté
Perspective	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque débiteure et billet de premier rang, action privilégiée et papier commercial de la Société est noté par DBRS Limited (« DBRS »), ainsi que par S&P Global Ratings par l'intermédiaire de Standard & Poor's Ratings Services (Canada), une unité opérationnelle de S&P Global Canada Corp. (« S&P »), tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses débiteures sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à DBRS, à S&P et à Moody's relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par DBRS, S&P et Moody's au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les créances ou les titres privilégiés de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces créances et titres privilégiés ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par DBRS, S&P ou Moody's, ou par les trois agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevé) », « (moyen) » et « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation R-1 (bas) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées, et pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (bas) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme.

1. Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (bas) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-2 sur l'échelle mondiale de S&P.

2. Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaut, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevé) » et « (bas) ». La notation A (bas) attribuée aux obligations à long terme de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (haut) » ou « (bas) ». L'absence d'une désignation « (élevé) » ou « (bas) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie. La notation Pfd-2 (bas) attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont une qualité de crédit satisfaisante. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 (bas) est la sous-catégorie la moins élevée de la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, le crédit à long terme et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « A-1 », « AAA » et « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-2, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-2 attribuée à une obligation à court terme est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables, résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Cependant, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est satisfaisante. La notation A-2 est la deuxième plus élevée de six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (bas) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-2 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (bas) est la troisième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Cependant, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue les obligations à long terme et le papier commercial au moyen de notations allant de « Aaa » et de « P-1 », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « C » et « NP », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation Baa2 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est assujettie à un risque de crédit modéré et qu'elle est jugée de qualité intermédiaire et, à ce titre, elle peut être dotée de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa2 est la sous-catégorie médiane de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's. Après l'annonce par la Société de la transaction relative à Oaktree le 13 mars 2019, Moody's a placé les notations de la Société et de ses filiales de financement sous surveillance en vue d'une possible révision à la hausse. Pour plus de détails sur la transaction relative à Oaktree, se reporter aux rubriques « Développement de l'entreprise – Gestion d'actifs – Activités en 2019 – à ce jour » et « Contrats significatifs ».

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un programme de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents des États-Unis ou du Canada de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) des actions négociées à la NYSE, selon le cours de clôture moyen pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente (le « cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE »).

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de versement de dividendes pertinente.

Notre programme de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuels de la Société, qui sont des résidents des États-Unis ou du Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans déboursier de frais ni de commissions.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 15, 17, 18, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, série 9, de la Société, normalement au début des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes sont versés chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 8, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2018, 2017 et 2016, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2018, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
Par action de catégorie A et de catégorie B			
Régulier	0,60 \$	0,56 \$	0,52 \$
Distribution spéciale ^a	—	0,11	0,45
Par action privilégiée de catégorie A ^b			
Série 2	0,48	0,39	0,36
Série 4	0,48	0,39	0,36
Série 8	0,68	0,55	0,48
Série 9	0,53	0,53	0,75
Série 13	0,48	0,39	0,36
Série 15	0,40	0,28	0,23
Série 17	0,92	0,92	0,90
Série 18	0,92	0,92	0,90
Série 24	0,58	0,58	0,80
Série 25 ^c	0,68	0,56	0,27
Série 26	0,67	0,72	0,85
Série 28	0,53	0,70	0,87
Série 30	0,90	0,93	0,90
Série 32	0,89	0,87	0,85
Série 34	0,81	0,81	0,80
Série 36	0,94	0,94	0,92
Série 37	0,95	0,95	0,92
Série 38	0,85	0,85	0,83
Série 40	0,87	0,87	0,85
Série 42	0,87	0,87	0,85
Série 44	0,96	0,97	0,94
Série 46 ^d	0,93	1,03	—
Série 48 ^e	0,92	0,28	—

a) Une distribution d'une participation de 20,7 % dans Brookfield Business Partners, en fonction de la juste valeur, a été versée le 20 juin 2016. Une distribution d'une participation de 100 % dans Trisura Group Ltd., en fonction de la juste valeur, a été versée le 22 juin 2017.

b) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

c) Ces actions ont été émises le 30 juin 2016. Les dividendes versés en 2016 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

d) Ces actions ont été émises le 18 novembre 2016. Le dividende initial versé le 31 mars 2017 correspondait à la période à compter de la date d'émission.

e) Ces actions ont été émises le 13 septembre 2017. Les dividendes versés en 2017 correspondaient à la période à compter de la date d'émission.

La Société a racheté ses actions privilégiées de catégorie A, série 14, le 1^{er} mars 2016.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com, sous Shareholders/Brookfield Asset Management/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 26 mars 2019, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la huitième série étant constituée de 7 996 600 actions privilégiées de catégorie A, série 8;
 - la neuvième série étant constituée de 7 995 566 actions privilégiées de catégorie A, série 9;
 - la treizième série étant constituée de 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la quinzième série étant constituée de 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 862 084 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 9 085 754 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 831 281 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 803 240 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 736 777 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 790 374 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 754 099 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 888 332 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 863 793 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 837 967 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 924 280 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 853 135 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 11 902 700 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;
 - la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49.

- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 26 mars 2019, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 457 685 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 995 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 2 476 185 actions privilégiées de catégorie A, série 8; 5 515 981 actions privilégiées de catégorie A, série 9; 9 640 096 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 2 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 15; 7 862 084 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 885 754 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 9 298 148 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 1 529 133 actions privilégiées de catégorie A, série 25; 9 803 240 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 246 777 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 790 374 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 754 099 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 888 332 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 863 793 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 837 967 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 924 280 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 853 135 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 902 700 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 994 052 214 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est la Société de fiducie AST (Canada) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. La Société de fiducie AST (Canada) maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société aux États-Unis est Computershare Inc., qui maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Canton, au Massachusetts.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, les contrats significatifs qui ont été conclus par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui ont été conclus avant le plus récent exercice financier clos et qui sont encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure sont les suivants :

- La convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », aux pages 5 et 6 de la circulaire de 2018 de la Société, lesquelles ont été intégrées par renvoi dans cette notice annuelle.
- L'entente de fusion relative à Oaktree dont il est question à la rubrique « Développement de l'entreprise – Gestion d'actifs – Activités en 2019 – à ce jour » de la présente notice annuelle. Aux termes de l'entente de fusion relative à Oaktree, la Société acquerra la totalité des parts de catégorie A d'Oaktree (autres que les parts de catégorie A d'Oaktree dont les droits ne sont pas acquis) pour une contrepartie par part correspondant, au choix des porteurs de parts, à un montant en trésorerie de 49,00 \$ ou à 1,0770 action de catégorie A (la « contrepartie relative à la fusion »). En outre, certains commanditaires institutionnels d'Oaktree Capital Group Holdings, L.P. (« OCGH ») céderont la totalité de leurs parts de société en commandite d'OCGH en échange de la contrepartie relative à la fusion et les fondateurs, les membres de la haute direction et certains employés actuels d'Oaktree (les « porteurs de parts d'OCGH ») céderont 20 % de leurs parts de société en commandite d'OCGH en échange de la contrepartie relative à la fusion. Les choix seront faits par part et pourront faire l'objet d'une répartition proportionnelle de façon à ce que la contrepartie de 4,7 G\$ à verser par la Société se compose à 50 % de trésorerie et à 50 % d'actions de catégorie A. À la conclusion de la transaction, la Société détiendra environ 62 % de l'entreprise Oaktree, et les porteurs de parts d'OCGH détiendront la portion restante de 38 %. L'entente de fusion relative à Oaktree comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles à respecter par Oaktree et par la Société, ainsi que certaines conditions de clôture, y compris l'obtention de certaines approbations gouvernementales et réglementaires et l'exécution de la convention intitulée « Third Amended and Restated Exchange Agreement » (la « convention d'échange »). La convention d'échange prévoit, entre autres, qu'à compter de 2022, les porteurs de parts d'OCGH pourront vendre progressivement à la Société leurs parts d'OCGH dont les droits sont acquis conformément à un calendrier de liquidation convenu et selon la méthode convenue pour l'évaluation de ces parts au moment de la liquidation. Aux termes de ce calendrier de liquidation, la Société ne sera pas propriétaire de 100 % d'Oaktree avant 2029.

Des exemplaires de ces documents ont été déposés sur SEDAR en tant que contrats significatifs et sont disponibles au www.sedar.com.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des quatre administrateurs suivants : M. Elyse Allan, Angela F. Braly, Rafael Miranda et Marcel R. Coutu, qui est le président du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M. Coutu est admissible en tant qu'« expert financier désigné ». M^{me} Allan est l'ancienne présidente et chef de la direction de General Electric Canada Company Inc. et une ancienne vice-présidente de General Electric Co. M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Anthem, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de WellPoint, Inc. de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M. Coutu détient une maîtrise en administration des affaires et possède plus de 25 années d'expérience en matière de services bancaires d'investissement et de financement des entreprises. Il est l'ancien président et chef de la direction de Canadian Oil Sands Limited. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne. Il est président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomérat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2018 de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2018 et de 2017.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2018			2017 ^a		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,1 \$	30,6 \$	32,7 \$	1,6 \$	21,5 \$	23,1 \$
Honoraires liés à l'audit	—	36,9	36,9	—	26,7	26,7
Honoraires liés à la fiscalité	—	1,9	1,9	—	3,2	3,2
Tous les autres honoraires	—	1,0	1,0	—	0,3	0,3
Total	2,1 \$	70,4 \$	72,5 \$	1,6 \$	51,7 \$	53,3 \$

a) Les données de 2017 ont été retraitées à des fins de comparaison.

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de la Société, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes d'audit généralement reconnues. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort, les services d'attestation, les consentements et des services d'assistance et de révision relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux autres audits légaux, aux services d'expression d'assurance et aux services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires liés à la fiscalité portent principalement sur l'aide fournie dans la préparation des déclarations d'impôts et les services de consultation fiscale.

Tous les autres honoraires. Tous les autres honoraires comprennent des honoraires de traduction.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants exécutifs et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2018 de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.brookfield.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2018 concernant les titres de la Société cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2018, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE ») et l'Euronext.

Période	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BAM.A)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BAM)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^a	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^b
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	54,79	50,28	52,95	19 759 341	44,06	40,77	42,60	25 603 487
Février	51,73	46,71	49,84	28 846 673	42,01	37,22	39,59	32 410 891
Mars	52,83	48,94	50,97	22 218 884	40,50	38,03	39,43	24 031 831
Avril	51,25	48,91	49,60	16 548 278	39,96	38,09	38,97	21 712 648
Mai	52,94	50,12	51,69	21 094 870	41,20	38,88	40,17	15 956 901
Juin	55,52	51,74	53,68	20 613 466	43,20	39,76	40,87	14 973 183
Juillet	55,80	52,25	54,65	16 079 964	42,39	39,99	41,65	11 874 512
Août	57,77	53,79	56,10	16 398 769	44,26	41,28	42,98	20 432 539
Septembre	58,67	54,50	56,23	17 801 863	44,93	41,90	43,15	17 745 113
Octobre	57,67	51,90	54,78	22 735 646	45,04	39,57	42,15	27 874 292
Novembre	59,15	53,51	56,81	24 635 026	44,54	40,92	43,02	23 901 066
Décembre	58,57	49,87	54,28	25 159 095	44,38	36,58	40,13	28 954 658

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

Actions à droit de vote restreint de catégorie A (Euronext : BAMA)

Il n'y a eu aucune activité de négociation des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société à l'Euronext en 2018.

Période	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BAM.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BAM.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	17,35	15,03	16,67	161 257	17,22	15,10	15,86	130 854
Février	17,83	16,74	17,22	128 234	17,75	16,70	16,23	182 489
Mars	18,41	16,95	17,64	174 848	18,01	17,00	15,13	68 529
Avril	17,48	16,37	16,95	130 625	17,47	16,38	14,58	22 392
Mai	17,21	16,51	16,93	62 224	17,37	16,59	13,86	27 079
Juin	17,29	16,68	17,02	108 012	17,24	16,73	15,39	35 664
Juillet	18,09	16,82	17,58	138 050	18,11	16,83	15,89	73 064
Août	18,00	17,51	16,96	79 902	17,99	17,60	16,13	31 032
Septembre	17,87	17,20	17,62	142 333	17,86	17,22	14,83	35 515
Octobre	18,69	16,92	17,82	198 145	18,60	17,00	17,81	127 828
Novembre	17,82	14,45	16,51	113 735	17,83	14,47	15,71	54 177
Décembre	14,87	12,41	13,61	181 205	14,92	12,34	12,21	60 125

Actions privilégiées de catégorie A, série 8
(TSX : BAM.PR.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 9
(TSX : BAM.PR.G)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	21,99	20,30	17,49	29 153	19,20	18,07	14,25	29 015		
Février	22,49	21,45	10,32	9 048	19,16	18,66	9,93	19 840		
Mars	22,49	21,28	10,34	9 142	18,94	18,5	8,00	7 405		
Avril	22,01	21,18	13,36	14 116	18,68	18,09	12,26	318 270		
Mai	21,74	21,10	11,68	16 049	19,00	18,21	9,26	15 500		
Juin	21,75	21,26	8,17	27 000	19,10	18,4	11,62	129 189		
Juillet	22,45	21,30	12,46	19 665	19,60	19,14	11,00	43 356		
Août	22,45	21,50	14,88	43 541	19,88	19,26	10,60	15 200		
Septembre	22,75	22,02	17,67	12 723	20,40	19,80	10,54	8 787		
Octobre	23,20	22,50	10,42	38 725	21,00	19,85	15,99	61 772		
Novembre	23,30	21,35	16,54	49 925	20,45	18,86	13,51	221 049		
Décembre	20,72	17,84	15,26	47 626	19,53	16,75	12,54	20 885		

Actions privilégiées de catégorie A, série 13
(TSX : BAM.PR.K)

Actions privilégiées de catégorie A, série 17
(TSX : BAM.PR.M)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	17,42	15,10	16,67	256 257	22,27	21,62	21,94	72 563		
Février	17,75	16,66	17,20	261 174	22,22	21,15	21,57	102 282		
Mars	18,06	16,73	17,63	221 318	21,83	20,73	20,29	187 983		
Avril	17,30	16,28	16,94	110 924	21,19	20,67	19,89	133 237		
Mai	17,24	16,48	15,34	90 342	21,01	20,76	20,87	60 377		
Juin	17,24	16,76	17,02	83 371	21,33	20,80	20,09	70 719		
Juillet	18,03	16,80	17,55	183 388	21,22	20,90	21,04	61 489		
Août	17,98	17,55	16,97	64 014	21,31	20,84	20,05	64 563		
Septembre	17,88	17,24	15,80	44 852	21,23	20,67	19,83	52 757		
Octobre	18,68	17,06	17,82	150 659	21,03	19,61	20,42	162 369		
Novembre	17,84	14,52	16,46	112 331	20,54	19,18	19,94	78 698		
Décembre	15,14	12,30	12,89	98 698	20,38	18,70	19,39	171 419		

Actions privilégiées de catégorie A, série 18
(TSX : BAM.PR.N)

Actions privilégiées de catégorie A, série 24
(TSX : BAM.PR.R)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	22,20	21,46	20,80	122 110	21,46	20,08	20,71	115 867
Février	21,97	20,97	20,32	105 309	21,42	20,65	21,05	54 545
Mars	21,79	20,69	21,25	171 077	21,35	19,99	19,79	90 525
Avril	21,11	20,60	19,84	79 051	20,26	19,79	19,06	132 162
Mai	21,01	20,72	20,87	58 875	21,19	20,05	20,64	278 575
Juin	21,35	20,75	21,10	57 774	20,79	20,33	20,53	54 810
Juillet	21,20	20,87	21,02	81 760	21,11	20,29	20,77	68 387
Août	21,33	20,80	20,99	119 115	21,49	20,97	20,19	52 774
Septembre	21,23	20,63	19,84	75 202	21,52	20,89	21,19	159 914
Octobre	21,00	19,54	20,39	234 576	21,52	19,49	21,00	192 630
Novembre	20,52	19,09	19,91	88 991	20,62	17,20	19,02	396 991
Décembre	20,25	18,55	19,31	187 045	18,10	15,84	16,76	430 970

Actions privilégiées de catégorie A, série 25
(TSX : BAM.PR.S)

Actions privilégiées de catégorie A, série 26
(TSX : BAM.PR.T)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	21,25	20,25	10,46	11 424	21,98	20,66	21,28	182 650
Février	22,51	20,62	17,29	25 843	22,00	21,03	21,48	78 431
Mars	22,63	20,40	11,27	12 807	21,83	20,51	19,21	65 894
Avril	20,26	19,80	14,31	16 449	20,81	20,25	20,43	121 127
Mai	20,92	20,20	12,13	33 140	21,34	20,49	20,94	98 524
Juin	20,75	20,44	10,73	25 470	21,04	20,45	19,73	46 931
Juillet	21,50	20,34	10,96	9 837	21,26	20,49	20,95	381 490
Août	21,69	21,10	12,61	7 665	21,69	21,08	21,32	146 034
Septembre	21,95	21,10	13,55	12 625	21,68	21,06	21,31	117 682
Octobre	21,73	19,60	10,60	15 825	21,56	19,50	21,02	239 717
Novembre	21,73	17,68	14,94	26 026	20,62	17,23	19,12	148 939
Décembre	18,06	15,30	14,18	57 000	18,03	15,80	16,85	258 418

Actions privilégiées de catégorie A, série 28
(TSX : BAM.PR.X)

Actions privilégiées de catégorie A, série 30
(TSX : BAM.PR.Z)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	18,66	17,39	18,15	337 181	25,10	23,87	24,80	230 417		
Février	18,61	18,00	18,33	95 814	24,99	24,41	24,76	388 279		
Mars	18,70	17,66	18,27	224 443	24,92	24,27	23,46	142 211		
Avril	18,21	17,65	17,07	292 052	24,62	24,05	24,37	196 921		
Mai	18,90	18,01	18,56	72 391	25,02	24,42	24,87	154 519		
Juin	18,87	17,99	18,47	85 985	25,04	24,60	24,77	117 568		
Juillet	19,00	18,18	18,74	84 394	24,95	24,60	24,82	92 689		
Août	19,63	19,00	18,36	75 454	25,15	24,74	23,78	281 001		
Septembre	19,61	19,01	19,23	68 670	25,15	24,44	24,76	97 196		
Octobre	19,49	17,27	18,92	325 112	24,75	22,90	24,36	138 402		
Novembre	18,56	15,60	17,30	127 925	24,05	20,34	21,32	100 450		
Décembre	16,30	14,43	15,46	201 755	22,09	19,43	20,47	324 411		

Actions privilégiées de catégorie A, série 32
(TSX : BAM.PF.A)

Actions privilégiées de catégorie A, série 34
(TSX : BAM.PF.B)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	25,06	24,61	24,85	389 162	24,60	23,82	24,26	186 689		
Février	25,10	24,43	24,71	534 246	24,49	23,65	24,05	138 446		
Mars	24,83	23,82	24,40	284 083	24,18	22,99	23,67	84 428		
Avril	24,36	23,73	24,01	273 850	23,49	22,94	23,20	85 226		
Mai	25,38	24,10	24,97	308 296	24,19	23,33	23,93	569 352		
Juin	25,10	24,40	24,76	143 092	23,99	23,14	23,57	153 585		
Juillet	24,96	24,41	24,75	76 029	24,06	23,14	23,70	117 824		
Août	25,20	24,75	24,90	117 788	24,37	23,85	24,04	84 854		
Septembre	25,22	24,62	24,87	199 280	24,20	23,52	23,81	88 605		
Octobre	25,00	23,34	24,62	310 356	24,23	22,31	23,68	207 978		
Novembre	24,36	21,30	23,02	149 039	23,21	19,98	21,79	166 147		
Décembre	22,67	19,51	20,99	417 830	21,00	18,14	19,30	347 431		

Actions privilégiées de catégorie A, série 36
(TSX : BAM.PF.C)

Actions privilégiées de catégorie A, série 37
(TSX : BAM.PF.D)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	22,72	21,85	22,22	221 881	23,00	22,14	18,42	74 661
Février	22,50	21,50	21,97	88 912	22,80	21,80	18,73	25 310
Mars	22,33	21,17	21,75	161 399	22,50	21,35	19,79	69 855
Avril	21,73	21,15	21,39	78 403	21,79	21,20	20,47	274 205
Mai	21,50	21,13	20,38	101 010	21,82	21,28	19,54	56 362
Juin	21,83	21,28	21,60	96 565	22,17	21,36	19,71	214 807
Juillet	21,68	21,37	21,54	73 519	21,85	21,47	18,60	181 634
Août	21,91	21,36	21,58	68 772	21,96	21,55	21,67	66 117
Septembre	21,84	21,07	20,31	53 268	21,91	21,15	18,11	77 404
Octobre	21,52	20,11	20,91	144 110	21,55	20,26	20,05	228 932
Novembre	21,15	19,65	20,51	86 507	21,25	19,81	19,74	78 184
Décembre	20,70	19,16	19,73	147 884	21,07	19,30	20,07	214 692

Actions privilégiées de catégorie A, série 38
(TSX : BAM.PF.E)

Actions privilégiées de catégorie A, série 40
(TSX : BAM.PF.F)

Période	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
2018								
Janvier	24,43	23,75	21,82	74 800	25,02	24,49	24,85	182 711
Février	24,35	23,45	23,82	56 084	25,01	24,39	24,76	90 805
Mars	23,93	22,69	22,33	83 283	24,96	23,90	23,34	213 751
Avril	23,24	22,70	22,91	169 196	24,40	24,02	24,19	425 329
Mai	24,04	22,99	23,66	67 999	25,22	24,15	23,69	68 428
Juin	23,70	22,86	22,22	65 522	24,99	24,25	24,57	155 348
Juillet	23,87	23,00	23,46	124 014	25,00	24,27	24,73	88 906
Août	24,06	23,57	21,61	50 881	25,18	24,87	25,00	138 609
Septembre	24,10	23,50	19,95	66 146	25,16	24,59	23,54	245 141
Octobre	24,24	22,16	23,66	265 979	25,04	23,07	24,53	337 818
Novembre	23,20	19,65	21,64	109 233	24,15	20,58	22,57	273 411
Décembre	20,45	17,15	18,55	229 792	21,54	18,77	19,81	394 547

Actions privilégiées de catégorie A, série 42
(TSX : BAM.PF.G)

Actions privilégiées de catégorie A, série 44
(TSX : BAM.PF.H)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	25,00	24,40	24,78	174 268	26,65	26,20	25,20	187 659		
Février	24,95	24,01	24,61	169 419	26,35	25,75	26,09	268 084		
Mars	24,79	23,63	21,95	144 365	26,07	25,49	24,57	189 655		
Avril	24,07	23,50	23,79	154 473	25,90	25,55	25,74	78 785		
Mai	24,89	23,81	24,48	65 304	26,32	25,70	24,77	111 721		
Juin	24,57	23,91	23,04	81 057	26,24	25,78	24,72	103 904		
Juillet	24,78	23,84	24,43	85 435	26,08	25,73	25,97	120 950		
Août	25,15	24,60	23,65	66 411	26,15	25,91	24,88	195 639		
Septembre	25,03	24,56	23,47	74 266	26,04	25,55	25,83	36 219		
Octobre	25,00	23,04	24,54	296 754	25,90	25,10	25,55	174 772		
Novembre	24,09	20,53	22,59	132 718	25,76	24,99	25,45	168 801		
Décembre	21,40	18,75	19,77	176 223	25,93	25,15	25,61	130 269		

Actions privilégiées de catégorie A, série 46
(TSX : BAM.PF.I)

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BAM.PF.J)

Période	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)				Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne			Plafond	Plancher	Moyenne		
2018										
Janvier	26,50	25,87	26,18	158 850	26,25	25,25	25,56	273 612		
Février	25,99	25,30	25,84	322 526	25,52	25,05	25,23	465 917		
Mars	26,00	25,50	25,78	119 296	25,49	24,95	25,27	369 017		
Avril	26,06	25,54	24,56	194 730	26,23	25,15	25,49	188 404		
Mai	26,31	25,90	26,05	325 474	25,95	25,49	25,68	322 498		
Juin	26,14	25,84	25,96	43 777	25,80	25,30	25,58	152 274		
Juillet	26,19	25,77	22,26	86 108	26,05	25,56	24,48	63 515		
Août	26,33	26,06	26,18	54 122	26,04	25,65	24,63	118 447		
Septembre	26,31	25,74	25,98	50 071	26,00	25,25	25,53	104 355		
Octobre	26,06	24,68	25,65	377 030	25,73	24,56	25,24	108 897		
Novembre	25,75	24,02	24,92	413 285	25,21	23,93	24,57	124 717		
Décembre	25,70	24,40	25,01	317 491	24,82	23,20	24,24	248 647		

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 26 mars 2019.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BAM.PR.B	10 457 685	10 457 685	261	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BAM.PR.C	3 995 910	3 995 910	100	70 % du « taux préférentiel » moyen (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
8	BAM.PR.E	7 996 600	2 476 185	62	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,50	En actions de série 9, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2001, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
9	BAM.PR.G	7 995 566	5 515 981	138	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006	25,00	En actions de série 8, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans après le 1 ^{er} novembre 2006, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
13	BAM.PR.K	9 640 096	9 640 096	241	70 % du « taux préférentiel moyen » (défini dans les statuts)	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
15	s.o.	2 000 000	2 000 000	50	Établi par négociation, par offre ou par enchère, ou au taux d'acceptation bancaire (défini dans les statuts), majoré de 0,40 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BAM.PR.M	7 862 084	7 862 084	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion ³
18	BAM.PR.N	9 085 754	7 885 754	197	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion
24	BAM.PR.R	10 831 281	9 298 148	232	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

3. Le prix de conversion signifie le plus élevé des montants suivants : 2,00 \$ CA ou 95 % du cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant i) le quatrième jour avant la date fixée pour la conversion ou ii) si ce quatrième jour n'est pas un jour de bourse, le jour de bourse précédent.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	BAM.PR.S	10 996 000	1 529 133	38	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BAM.PR.T	9 803 240	9 803 240	245	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BAM.PR.X	9 736 777	9 246 777	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BAM.PR.Z	9 790 374	9 790 374	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BAM.PF.A	11 754 099	11 754 099	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34	BAM.PF.B	9 888 332	9 888 332	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BAM.PF.C	7 863 793	7 863 793	197	4,85 %	31 mars 2018	26,00 si avant le 31 mars 2019 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BAM.PF.D	7 837 967	7 837 967	196	4,9 %	30 septembre 2018	26,00 si avant le 30 septembre 2019 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BAM.PF.E	7 924 280	7 924 280	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars 2025 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BAM.PF.F	11 853 135	11 853 135	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	19 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BAM.PF.G	11 902 700	11 902 700	298	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BAM.PF.H	9 831 929	9 831 929	246	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %, et ii) 5 %	31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant (MS CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46	BAM.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %, et ii) 4,80 %	31 mars 2022	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BAM.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %, et ii) 4,75 %	31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus proche.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables³, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables⁴, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 15.

2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.

3. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.

4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49.

Approbation des actionnaires⁵

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être données au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum exigé⁶ est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société (dans lesquelles certaines séries d'actions privilégiées de la Société peuvent être converties) et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action inférieur à 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 6, 8, 9, 13 et 15.

6. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B ont le même rang pour ce qui est du versement des dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement du capital à la liquidation ou à la dissolution de la Société, et de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient, ce qui signifie que les catégories d'actions A et B contrôlent chacune 50 % du total des droits de vote de la Société. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Asset Management Inc. (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil (le « comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature »). Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants¹. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois autres comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un président suppléant parmi les membres présents à la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et entreprendre des démarches pour sa nomination ou renomination par les actionnaires;
- d) mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;
 - ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management » incluse aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;
- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur externe ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur externe;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;

- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d'assurer l'uniformité de l'information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d'informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l'utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n'est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d'attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d'inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l'information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d'autres employés;
- e) passer en revue l'efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l'information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l'information financière et de l'audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l'actif contre des pertes et l'utilisation non autorisée, et pour vérifier l'exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l'audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l'information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Property Partners L.P. et de Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »)², incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l'« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l'examen de l'information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l'examen de la communication d'information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n'effectue pas) :
 - i) se fiera à l'examen et à l'approbation du comité d'audit et du conseil d'administration du commandité de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l'auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - iii) examinera, si le comité l'estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l'information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l'estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l'entremise de l'auditeur, afin d'être convaincu de l'intégrité de l'information consolidée des sociétés liées ouvertes;
- h) en ce qui a trait à l'information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d'audit composé d'une majorité d'administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fiera à l'examen et à l'approbation de cette information par le comité d'audit et le conseil d'administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l'audit interne (l'« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l'auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle des fonctions d'audit interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;

2. Les quatre sociétés liées ouvertes de la Société qui sont, individuellement, considérées comme des filiales importantes de la Société selon la direction..

- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- e) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques du conseil ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec le service d'audit interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la renomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de la fonction d'audit interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société, dans la mesure du possible, et tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société au www.brookfield.com. La circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise adoptées par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à régler sa propre procédure.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes et au président du conseil ainsi qu'au chef de la direction de la Société. L'avis de la réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la Société le 1^{er} mars 2019.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de Brookfield Asset Management

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'International Accounting Standards Board, et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit; lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
 - iv) d'autre expérience pertinente.

« **Interdépendance de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Interdépendance de comités** » s'entend du fait qu'une interdépendance de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'administration d'une ou des deux sociétés.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

« **Administrateur indépendant** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un haut dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un haut dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un haut dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;

- d) est ou était employé à titre de haut dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des membres de la haute direction de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un membre de la direction ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du conseil d'administration et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- a) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- b) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur) et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées respectives ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société autre que celle d'administrateur de la Société. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC.

brookfield.com

NYSE : BAM
TSX : BAM.A
EURONEXT : BAMA

BUREAUX PRINCIPAUX

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street, 15th Floor
New York, NY
10281-1023
+1.212.417.7000

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 300
Bay Wellington Tower
Toronto, ON M5J 2T3
+1.416.363.9491

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 (0) 20.7659.3500

Australie

Level 22
135 King Street
Sydney, NSW 2000
+61.2.9158.5100

Brésil

Avenida Antônio Gallotti s/n
Edifício Pacific Tower
BL 2, 2º andar
Barra da Tijuca, Rio de Janeiro, RJ
22775-029
+55.21.3725.7800

Émirats arabes unis

Level 15
Gate Building, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971.4.401.9211

Inde

8th Floor
A Wing, One BKC
Bandra Kurla Complex
Bandra East
Mumbai 400 051
+91.22.6600.0700

Chine

Suite 2101, Shui On Plaza
No. 333 Huai Hai Road
Shanghai 200021
+86.21.2306.0700

BUREAUX RÉGIONAUX

Amérique du Nord

Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Mexico City
Vancouver

Amérique du Sud

Bogota
Lima
São Paulo

Europe

Madrid

Asie-Pacifique

New Delhi
Hong Kong
Seoul
Singapore
Tokyo